

Grève des salaisons et non pas grève du C.C.F.

Les justes réclamations des ouvriers d'abattoir — Vers la coopérative de production — Où l'illégalité devient un système — Les provinces ont raison de se défendre — Jusqu'à certains principes pourraient mener

Quand le conflit des salaisons a commencé de s'envenimer, la situation revenait à ceci: Les grosses compagnies en cause avaient, depuis le rapport Stevens, assez mauvaise réputation. On se souvenait des opérations financières et des crocs en jambe aux petits concurrents, par lesquels certaines s'étaient édifiées. Durant la crise elles avaient connu une prospérité relative, en traitant brutalement les éleveurs, et en réduisant (pour l'une d'entre elles au moins) à une moyenne de \$933. le salaire annuel des ouvriers. Ainsi les producteurs comme les employés avaient-ils dû passer par leurs conditions de fer.

Avec la prospérité et la guerre, on savait que ces compagnies avaient accumulé, sous forme de bénéfices, de réserves, ou de dépréciations, des profits très substantiels. Après avoir fait porter sur leurs fourneaux et leurs ouvriers le poids de la crise, elles entendaient, disaient-ou, garder surtout pour elles les avantages de la prospérité.

Telle nous paraissait l'opinion générale. L'éleveur au surplus, frappé dans une saison que l'on dit choisie avec soin, pouvait comprendre que les ouvriers se rebellent contre des compagnies qui avaient si souvent abusé de lui.

Chez les concurrents indépendants de la Canada Packers et de la Swift, on garde le mauvais souvenir des coups reçus au cours de la lutte économique, et même si on n'est pas forcé de l'avouer, on n'aurait pas été trop mécontent des difficultés qui surviennent à un quasi-monopole.

Le marchand détaillant, le boucher, serait sans doute celui dont les compensations resteraient les plus maigres. Son public risquerait de regimber devant les sacrifices à consentir, mais on pouvait le faire patienter en lui montrant qu'une épreuve de force avait enfin lieu entre les ouvriers d'une part, et d'autre part les Trois Grands du royaume de l'Abattoir.

Au début, voilà bien l'impression que nous avons eue. Le syndicat a rajouté quelques faits à ceux que nous connaissions déjà. Il affirme que les profits des trois compagnies depuis 1939, s'élevaient à \$15 millions, et à \$2,250,000 ceux de 1946. Ce qui est plus important, ils assurent que les augmentations de salaires réclamées, ne se traduisaient que par une augmentation de 1/10 de cent dans le prix de revient de chaque livre de viande: les compagnies pourraient absorber ce léger accroissement de dépenses, en réduisant de peu leurs profits.

Bref, les ouvriers d'abattoir n'auraient pas assurément obtenu jusque dans le détail toutes leurs réclamations. Mais ils allaient commencer la bataille avec de gros atouts en main.

Ici, une brève parenthèse. Quand on se trouve en face de ces mastodontes qui ont une efficacité technique remarquable, mais qui tendent continuellement à abuser de leurs employés, de leurs fournisseurs, de leurs concurrents et du public par-dessus le marché, — on se prend à espérer le jour où des coopératives de production remplacent ces intermédiaires colossaux. Dans la coopérative, l'ouvrier n'aurait pas ce sentiment d'être exploité, qui est maintenant dans son esprit, souvent avec raison; son intérêt individuel coïnciderait largement avec la communauté au sein de laquelle il travaille.

On se demande pourquoi les divers syndicats n'accommodent rien de ce côté. Sans doute, ils ont toujours été absorbés par l'immédiat; mais maintenant qu'ils ont acquis de la force et de la maturité, ils auraient intérêt à guider leurs membres vers les formules de l'avenir. Ayant consacré tout leur effort à améliorer les salaires et les conditions de travail, ne pourraient-ils s'efforcer d'agir désormais sur les conditions mêmes de la vie? Sans doute ce serait une oeuvre de longue haleine, et jamais les coopératives ne s'improvisent. Mais précisément parce qu'elles ne peuvent réussir sans une solide formation, ne serait-il pas temps qu'ils inaugurent un effort concerté d'éducation coopérative?

Nous n'en sommes pas encore là. Dans les cadres classiques des relations sociales actuelles, nous pensions que les ouvriers d'abattoir allaient procéder à une sérieuse épreuve de force avec leurs grands patrons.

Et puis, comme résultat d'une étrange stratégie, tout a changé du jour au lendemain. A peine est-il question de la Canada Packers, de la Swift et de la Burns. De quoi parle-t-on? Des Etats provinciaux qu'on somme de "cesser de nuire".

Blocs-notes

Un formidable tâche L'ancien président Hoover, qui compte déjà soixante-troize années faites, vient de se charger d'une tâche formidable, c'est, dit-il, hier même, mais, avec lui, il peut en être sûr? Le "dernier service public qu'il accepte". Qu'il s'en soit chargé, c'est la preuve d'un magnifique sens social et de sa volonté de servir les pays jusqu'à la fin. Qu'un président démocrate ait choisi cette lourde besogne un ancien président républicain, est la preuve, d'autre part, que M. Truman, d'un large désintéressement et de la volonté d'utiliser pour le bien du pays toutes les forces dont il peut disposer.

crétaire d'Etat Dean Acheson. Elle étudiera à fond, d'autres ce que nous annonçons son président qui engage en fait sur l'exécution de ce programme son nom et sa haute réputation: 1 — L'accroissement et la complexité croissante des services fédéraux; 2 — Le grand fardeau imposé aux citoyens par leurs relations ordinaires avec le gouvernement; 3 — Les formidables problèmes que comporte la définition des droits des Etats par opposition aux responsabilités fédérales; 4 — L'énorme augmentation du nombre des conseillers en matière d'impôt, et le fait que toutes les formes d'affaires, ou à peu près, doivent aujourd'hui se pourvoir d'aviseurs professionnels pour traiter de leurs relations techniques avec le gouvernement; 5 — L'énorme volume d'intolérable labeur imposé au président par la multitude des services fédéraux indépendants. En somme, la machine gouvernementale américaine, malgré les innombrables administrations locales qui doublent les services fédéraux, a pris des proportions telles qu'elles effraient les plus sagaces observateurs, qu'elles inspirent à tous des craintes très vives. En dépit de tous les efforts qui ont été faits pour améliorer le régime, le domaine du gouvernement fédéral a continué de grandir, et ses rouages de se multiplier. Espérons que M. Hoover sera plus heureux que les autres et réussira à enrayer dans une certaine mesure l'avalanche.

Deux chiffres marquent l'ampleur de ce mouvement. Non seulement l'ancien président est un homme d'affaires et un administrateur public de grande classe qui, soit comme président, soit comme organisateur de secours aux victimes de la guerre, soit comme simple homme d'affaires, avant son entrée dans la politique, a donné des preuves d'une exceptionnelle capacité. Il est d'autre part arrivé à un âge où nulle ambition personnelle ne peut affecter son jugement. La seule chose qui pourrait aujourd'hui le tenter, c'est une réélection à la présidence. Cette ambition n'est plus de celles qui peuvent caresser un plus que septuagénaire.

Encore un tiers On sait que depuis deux ans une enquête se poursuit en Ontario, sur la situation générale de l'enseignement. Cette enquête, naturellement, intéresse à un haut degré et à un double titre nos coreligionnaires de langue française: comme contribuables catholiques et comme contribuables de langue française. Depuis ces deux années, des documents et des mémoires s'échangent devant la Commission, des échos et des extraits en viennent parfois jusqu'au grand public. C'est là le cas, ces jours derniers, alors qu'on a donné un résumé de l'un des derniers mémoires présentés devant la Commission par l'Association canadienne-française d'Education de la province. Nous en détachons quelques lignes particulièrement significatives et qui en résument l'un des chapitres importants. Par l'examen du rapport du ministre de l'Education pour 1944, l'Association établit le fait, dit-il, que nous citons, qu'un tiers des enfants d'origine française de la province d'Ontario n'ont pas l'avantage d'apprendre le français dans les écoles qu'ils fréquentent.

Mgr Ukmar subit son procès en Yougoslavie

Deux formes modernes du crime d'esclavage

Le sort des prisonniers de guerre est-il conforme au droit international? — Dans les camps de travail soviétiques

L'accusation d'esclavage portée samedi contre le Canada par le délégué de l'Ukraine s'explique par une tactique familière aux Soviétiques et à leurs satellites. Plutôt que de répondre aux critiques dont ils sont l'objet, ils ripostent en formulant le même grief contre l'autre camp. La même chose s'est produite ces jours derniers à propos de la liberté de la presse. En U.R.S.S. et dans toute la zone soviétique, une censure rigoureuse empêche les correspondants d'agences et de journaux de l'extérieur de faire savoir au monde ce qui se passe derrière le rideau de fer. Les journalistes accrédités à Moscou et dans quelques autres capitales ont une liberté d'action fort relative et sont bien loin de jouir de la latitude accordée en Occident aux correspondants soviétiques. Or à l'occasion de l'Assemblée générale, qui a attiré à New-York un grand nombre de journalistes, les Etats-Unis ont jugé bon d'exercer un contrôle pour fins de sécurité, afin de protéger les délégués des Nations Unies qui sont leurs hôtes à Lake-Success. La presse soviétique a accusé Washington de vouloir censurer et museler les journalistes envoyés à la réunion internationale.

Ceiles soviétiques

L'attaque portée contre le Canada à propos de l'immigration de réfugiés européens ne trompe personne. C'est au contraire un geste malhabile qui rappelle à tous les esprits le langage existant indiscutablement chez les Soviétiques, et que dans ce domaine, Hitler n'a été que l'émule de Staline. Il est difficile d'avoir des chiffres sur le nombre de prisonniers condamnés aux travaux forcés en Union soviétique pour des délits politiques. Les estimés les plus récents sont les suivants: Dans Justice soviétique, MM. S. Mora et F. Zwierniak fixent le nombre de ces forçats à 15,000,000; M. Victor Kravchenko, dans I chose Freedom, dit 20,000,000; M. Arthur Koestler, dans The Yogi and the Commissar, 17,000,000; M. W. L. White, dans Report on the Russians, 14,000,000.

Ce système inauguré entre 1918 et 1923, a été fortement amplifié en 1929, alors que les institutions pénales ont été réparties en trois groupes: les "camps de travail de correction", pour les condamnations à trois ans ou plus; 2° "colonies de travail de correction", pour les prisonniers condamnés à moins de trois ans; 3° "exil pénal", qui comporte la résidence obligatoire à tel endroit sans empiètement.

Tous ces condamnés sont astreints à des travaux épuisants, cependant qu'ils sont soumis à 15,000,000; M. Victor Kravchenko, dans I chose Freedom, dit 20,000,000; M. Arthur Koestler, dans The Yogi and the Commissar, 17,000,000; M. W. L. White, dans Report on the Russians, 14,000,000.

La menace immédiate porte sur notre loi d'arbitrage. Gérard Pelletier en analyse ailleurs le mécanisme. L'arbitrage provincial, contre lequel s'élevait la C.I.O., existe en fonction d'une loi votée par les libéraux en 1944. Dans son ensemble, c'est une mesure sage, destinée à introduire un commencement d'ordre dans les conflits sociaux, et à imposer un temps de réflexion avant le déclenchement d'une grève.

Que telle ou telle de ses étapes exige des délais trop longs, que le mécanisme soit à reviser, que des ententes interprovinciales puissent s'imposer en plusieurs circonstances, nous l'accordons. Que des grèves dites "légalles" n'aient pas reçu de l'autorité l'appui moral qu'elles méritaient, que la "justice à coups de matraques" imposée récemment par M. Duplessis ait entamé son prestige et que le premier ministre actuel ne soit pas le champion idéal d'une cause juste en elle-même, c'est évident. Est-ce une raison pour escamoter la loi elle-même, refuser l'autorité provinciale, et faire de l'illégalité un système? Nous estimons que les provinces ont eu raison de s'affirmer à Toronto. Elles ont eu raison de déclarer illégale une grève qui fait fi de leur existence, où il ne s'agit pas d'une négligence technique quelconque mais d'un refus conscient et réitéré. La dissidence de la Saskatchewan (seul gouvernement C.C.F. du pays) sera sans doute exploitée démagogiquement. Il fallait passer outre, et c'est ce qu'on a fait. Les ouvriers des salaisons peuvent obtenir justice à l'intérieur du cadre provincial. Leurs chefs peuvent les conduire au succès en cessant de prêcher le mépris de l'autorité provinciale. Ils devraient songer plus au bien-être légitime des ouvriers en cause, et moins à leur idéologie centralisatrice. Après tout, il s'agit d'une grève des abattoirs, et non d'une grève C.C.F.

André LAURENDEAU

Encore un tiers On sait que depuis deux ans une enquête se poursuit en Ontario, sur la situation générale de l'enseignement. Cette enquête, naturellement, intéresse à un haut degré et à un double titre nos coreligionnaires de langue française: comme contribuables catholiques et comme contribuables de langue française. Depuis ces deux années, des documents et des mémoires s'échangent devant la Commission, des échos et des extraits en viennent parfois jusqu'au grand public. C'est là le cas, ces jours derniers, alors qu'on a donné un résumé de l'un des derniers mémoires présentés devant la Commission par l'Association canadienne-française d'Education de la province. Nous en détachons quelques lignes particulièrement significatives et qui en résument l'un des chapitres importants. Par l'examen du rapport du ministre de l'Education pour 1944, l'Association établit le fait, dit-il, que nous citons, qu'un tiers des enfants d'origine française de la province d'Ontario n'ont pas l'avantage d'apprendre le français dans les écoles qu'ils fréquentent.

Des troubles à Verdun

La population manifeste violemment contre l'envoi du sucre en Allemagne

Paris, 30 (A.P.) — L'agence France-Presses rapporte aujourd'hui de Verdun qu'un convoi de camions militaires chargés de 400 tonnes de sucre, destiné à la zone d'occupation française en Allemagne, a réussi à quitter la ville ce matin, après une échauffourée entre la police et des picketeurs civils qui essayaient d'arrêter l'expédition. Six policiers et un civil ont été blessés, dans une bagarre similitaire, hier, alors que des manifestants ont élevé des barricades dans une tentative pour empêcher le départ d'un convoi de 142 camions. Les désordres, que le premier ministre Ramadier qualifie d'origine communiste, pour empêcher le gouvernement, ont commencé il y a une semaine lorsque la foule a empêché le départ de deux barges de sucre, à destination de l'Allemagne.

Prisonniers de guerre

Dans ce dernier cas, malheureusement, l'accusation d'esclavage n'atteint pas seulement les Soviétiques, mais plusieurs puissances alliées d'Occident. Dans le moment, plus de deux ans après la fin de la guerre, les vainqueurs détiennent encore plus de 3,000,000 de prisonniers de guerre. A part quelques milliers d'Italiens et d'Autrichiens, la plupart sont des Allemands. L'U.R.S.S. admet détenir encore 800,000 prisonniers de guerre. Les Allemands soutiennent que ce chiffre est grandement inférieur à la réalité; ils disent que même s'il était vrai que les Soviétiques aient libéré 1,000,000 de prisonniers comme ils le prétendent, il leur en resterait encore près de 2,000,000.

Nouvelle menace: l'inondation

Nouvelle-Delhi, 30 (A.P.) — Le gouvernement des Indes doit faire face aujourd'hui à une nouvelle difficulté: l'inondation par les eaux de la rivière sainte de Jammu. C'est la pire inondation depuis 23 ans. Un certain nombre de villages, dans la région de Delhi ont été inondés. On craint qu'il n'y ait aussi plusieurs pertes de vie. Même les bagarres communales ont presque cessé, à la suite de ces inondations. Le gouvernement a déclaré que le plus fort de l'inondation est passé, et que les eaux se retirent. Plusieurs vaches sacrées ont été attachées, et sauvées ainsi de l'inondation.

Conférence des sous-ministres

Londres, 30 (A.P.) — La Russie a accepté une invitation britannique de se joindre à la conférence des sous-ministres des affaires étrangères pour discuter du sort des colonies italiennes d'avant-guerre. Un porte-parole du Foreign Office a déclaré que la Grande-Bretagne espère que cette conférence commence à Londres, vendredi.

Les "esprits" en Correctionnelle

Quatre présumées diseuses de bonne aventure ont subi leur enquête préliminaire devant le juge Edouard Teller, ce matin. L'une des inculpées a été libérée à l'issue de son enquête tant que les trois autres ont été citées à leur examen volontaire fixé au 8 octobre. Les prévenues étaient accusées en vertu de l'article 445 du code pénal, soit d'avoir par la magie et la sorcellerie dit la bonne aventure. L'inculpée libérée est Mme G. Duprintemps, 3884 rue du Parc Lafontaine. Les autres sont: Mme Antoinette Rowland, 4305 rue Brébeuf; A. Borie, 3920 rue St-Denis; et A. Robert, 1573 rue Mont-Royal, E.R.

Percy Bengough réélu président du C.M.T.C.

Hamilton, 30 (C.P.) — M. Percy Bengough, machiniste de Vancouver, a été réélu à l'unanimité aujourd'hui président du Congrès des métiers et du travail du Canada, lors des élections générales qui ont été tenues au cours de la dernière session de la réunion annuelle du Congrès.

Une alarme générale à Jérusalem

Une bombe explose à l'entrée d'une boutique arabe

Jérusalem, 30 (A.P.) — L'explosion d'une bombe, à l'entrée d'une boutique arabe, a fait sonner aujourd'hui, pendant huit minutes, l'alarme générale à Jérusalem, où les gens sont encore sous le coup du bombardement, hier, d'un poste de police, lorsque dix personnes perdirent la vie. Aujourd'hui cependant, on ne rapporte aucune victime; la bombe a été lancée dans un effort apparent pour intimider des marchands arabes qui avaient enfreint l'ordre de leurs chefs de ne pas commercer avec les Juifs. On apprend aussi qu'une mine a fait dérailler le train rapide qui assure le service entre le Caire et Haïffa. Le tender et deux wagons ont sauté hors des voies à environ 20 milles au sud de Haïffa, sans toutefois que l'on ait à signaler de victimes.

Il est accusé d'avoir provoqué des troubles

Le "nouvel ordre social" continue son oeuvre — Rome sévit Belgrade, 30 (A.P.) — Son Exc. Mgr. Janko Ukmar et le R.P. Stefano Cek subissent actuellement leurs procès à Pislino, en Istrie. Ils sont accusés d'avoir provoqué les troubles du 24 août dernier, à Lanischie, au cours desquels un prêtre a été tué et Mgr Ukmar lui-même blessé. Le procès a commencé hier au palais de justice local. Les avocats de la poursuite accusent les deux ecclésiastiques d'avoir répandu de fausses rumeurs dans le but de provoquer des désordres. Le R.P. Cek est de plus accusé d'avoir entretenu des relations avec les autorités militaires allemandes durant l'occupation, d'avoir fait "un travail antinational au cours de l'occupation" et d'avoir travaillé contre le nouvel ordre social en Yougoslavie. Sept autres personnes sont accusées d'avoir "tenté d'isoler l'armée yougoslave du peuple et d'avoir semé la méfiance entre l'armée et le peuple".

Hans Fritsche à la prison

Nuremberg, 30 (Reuter) — Le tribunal allemand de dénazification a condamné aujourd'hui Hans Fritsche, commentateur radiophonique hitlérien, au cours de la guerre, à neuf années d'emprisonnement dans un camp de travail. L'appel de Fritsche a été rejeté. La cour a spécifié que la sentence compterait à partir du jour où Fritsche a été emprisonné. L'accusé se voit priver aussi, pour la vie, du droit de voter sur la scène et à la radio. Ses biens ont été confisqués, sauf une certaine somme d'argent pour sa subsistance.

Enquête terminée en Indonésie

Batavia, 30 (Reuter) — Les six consuls qui font enquête sur l'ordre donné par les Nations Unies de cesser le feu, ont terminé leur travail aujourd'hui. Pendant plus de deux heures, ils ont interrogé les chefs militaires hollandais et indonésiens sur "certains aspects" de leur enquête. On croit qu'ils enverront leur rapport aux Nations Unies, d'ici la fin de semaine.

A travers le monde...

France

Si inattendu que cela soit au premier abord, c'est aujourd'hui le sucre qui se révèle cause d'agreur en France... A Verdun, en effet, cette vieille cité de l'est français où se déroula l'une des plus furieuses batailles de la guerre de 14, de nombreux groupes de citoyens semblent répéter le mot fameux du général Pétain en 1915: "Ils ne passeront pas". Mais le mot s'applique aujourd'hui à des chargements de sucre qui étaient en route pour l'Allemagne, dans deux barges naviguant sur la Meuse.

Espagne

Hier, dans les montagnes d'Escalona s'est produit un incident évocateur de la toute récente histoire de ce pays. Une bande armée y a attaqué un autobus et cinq voitures privées, et une personne a perdu la vie au cours de l'assaut, alors qu'une autre était gravement blessée. Les assaillants auraient déclaré que "la guerre civile ne s'était pas terminée en 1938".

Palestine

Mais la plus forte explosion de violence de ces jours derniers s'est produite en Palestine où l'Irgoun a exercé hier une vengeance pour la déportation en Allemagne des Juifs de l'Exode 1947. Le baril d'explosifs qui a sauté contre le mur du quartier général de la police de Haïffa a tué jusqu'à date la mort de 10 personnes, et sept autres sont dans un état grave.

Cuba

L'Irgoun, l'armée clandestine juive, s'est reconnue auteur de l'attentat, déclarant qu'il constituait une mesure de représailles pour la déportation des Juifs de l'Exode à Hambourg. Seuls des Britanniques et des Arabes ont perdu la vie dans l'explosion, mais 14 civils juifs ont été blessés.

Inde

A peine les malheurs de la guerre civile semblent-ils marquer un adoucissement que des milliers d'Indiens sont chassés de leur foyer par des inondations. On craint des pertes de vie.

Une alarme générale à Jérusalem

Une bombe explose à l'entrée d'une boutique arabe

Jérusalem, 30 (A.P.) — L'explosion d'une bombe, à l'entrée d'une boutique arabe, a fait sonner aujourd'hui, pendant huit minutes, l'alarme générale à Jérusalem, où les gens sont encore sous le coup du bombardement, hier, d'un poste de police, lorsque dix personnes perdirent la vie. Aujourd'hui cependant, on ne rapporte aucune victime; la bombe a été lancée dans un effort apparent pour intimider des marchands arabes qui avaient enfreint l'ordre de leurs chefs de ne pas commercer avec les Juifs. On apprend aussi qu'une mine a fait dérailler le train rapide qui assure le service entre le Caire et Haïffa. Le tender et deux wagons ont sauté hors des voies à environ 20 milles au sud de Haïffa, sans toutefois que l'on ait à signaler de victimes.

Il est accusé d'avoir provoqué des troubles

Le "nouvel ordre social" continue son oeuvre — Rome sévit Belgrade, 30 (A.P.) — Son Exc. Mgr. Janko Ukmar et le R.P. Stefano Cek subissent actuellement leurs procès à Pislino, en Istrie. Ils sont accusés d'avoir provoqué les troubles du 24 août dernier, à Lanischie, au cours desquels un prêtre a été tué et Mgr Ukmar lui-même blessé. Le procès a commencé hier au palais de justice local. Les avocats de la poursuite accusent les deux ecclésiastiques d'avoir répandu de fausses rumeurs dans le but de provoquer des désordres. Le R.P. Cek est de plus accusé d'avoir entretenu des relations avec les autorités militaires allemandes durant l'occupation, d'avoir fait "un travail antinational au cours de l'occupation" et d'avoir travaillé contre le nouvel ordre social en Yougoslavie. Sept autres personnes sont accusées d'avoir "tenté d'isoler l'armée yougoslave du peuple et d'avoir semé la méfiance entre l'armée et le peuple".

Hans Fritsche à la prison

Nuremberg, 30 (Reuter) — Le tribunal allemand de dénazification a condamné aujourd'hui Hans Fritsche, commentateur radiophonique hitlérien, au cours de la guerre, à neuf années d'emprisonnement dans un camp de travail. L'appel de Fritsche a été rejeté. La cour a spécifié que la sentence compterait à partir du jour où Fritsche a été emprisonné. L'accusé se voit priver aussi, pour la vie, du droit de voter sur la scène et à la radio. Ses biens ont été confisqués, sauf une certaine somme d'argent pour sa subsistance.

Enquête terminée en Indonésie

Batavia, 30 (Reuter) — Les six consuls qui font enquête sur l'ordre donné par les Nations Unies de cesser le feu, ont terminé leur travail aujourd'hui. Pendant plus de deux heures, ils ont interrogé les chefs militaires hollandais et indonésiens sur "certains aspects" de leur enquête. On croit qu'ils enverront leur rapport aux Nations Unies, d'ici la fin de semaine.

A travers le monde...

France

Si inattendu que cela soit au premier abord, c'est aujourd'hui le sucre qui se révèle cause d'agreur en France... A Verdun, en effet, cette vieille cité de l'est français où se déroula l'une des plus furieuses batailles de la guerre de 14, de nombreux groupes de citoyens semblent répéter le mot fameux du général Pétain en 1915: "Ils ne passeront pas". Mais le mot s'applique aujourd'hui à des chargements de sucre qui étaient en route pour l'Allemagne, dans deux barges naviguant sur la Meuse.

Espagne

Hier, dans les montagnes d'Escalona s'est produit un incident évocateur de la toute récente histoire de ce pays. Une bande armée y a attaqué un autobus et cinq voitures privées, et une personne a perdu la vie au cours de l'assaut, alors qu'une autre était gravement blessée. Les assaillants auraient déclaré que "la guerre civile ne s'était pas terminée en 1938".

Palestine

Mais la plus forte explosion de violence de ces jours derniers s'est produite en Palestine où l'Irgoun a exercé hier une vengeance pour la déportation en Allemagne des Juifs de l'Exode 1947. Le baril d'explosifs qui a sauté contre le mur du quartier général de la police de Haïffa a tué jusqu'à date la mort de 10 personnes, et sept autres sont dans un état grave.

Cuba

L'Irgoun, l'armée clandestine juive, s'est reconnue auteur de l'attentat, déclarant qu'il constituait une mesure de représailles pour la déportation des Juifs de l'Exode à Hambourg. Seuls des Britanniques et des Arabes ont perdu la vie dans l'explosion, mais 14 civils juifs ont été blessés.

Inde

A peine les malheurs de la guerre civile semblent-ils marquer un adoucissement que des milliers d'Indiens sont chassés de leur foyer par des inondations. On craint des pertes de vie.

# LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Pilon.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspapers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste :

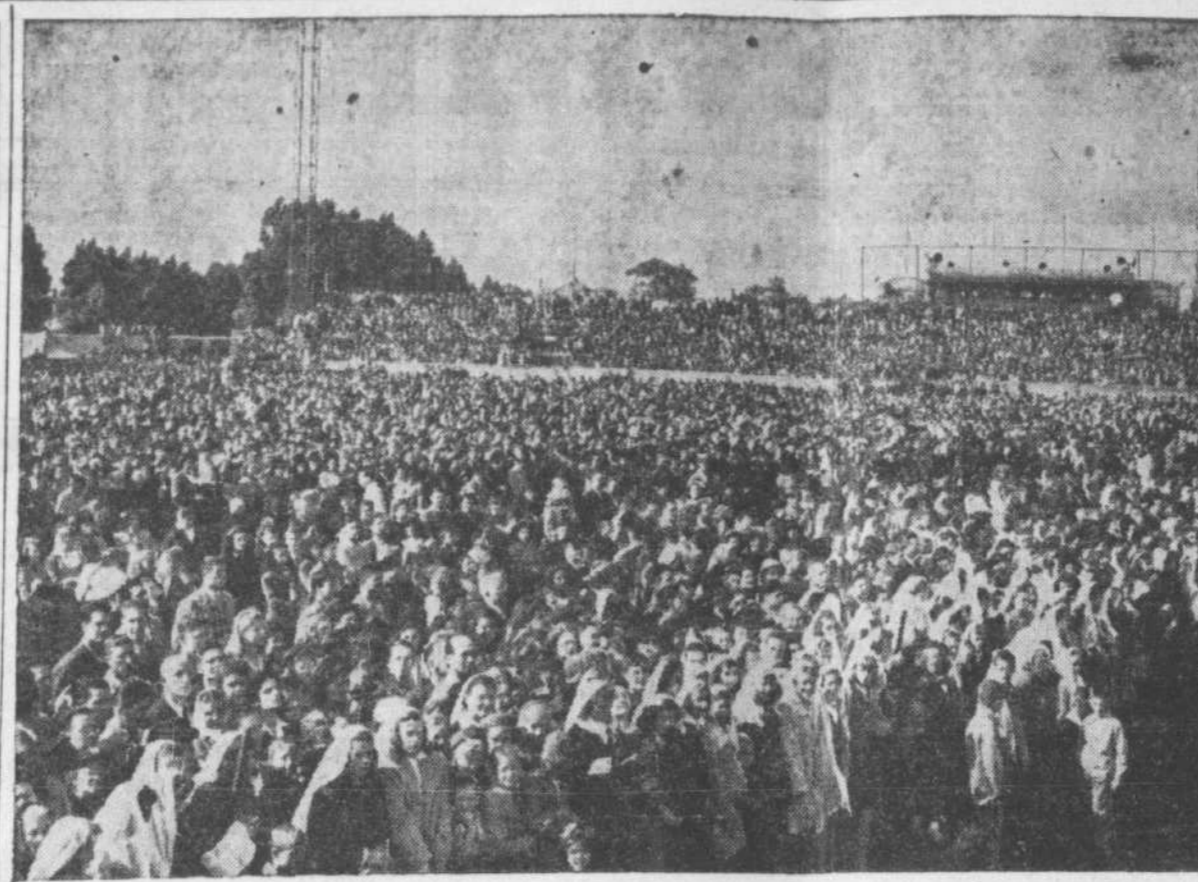
EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$ 6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00

EDITION DU SAMEDI	
Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone : \*BELair 3361.



Plus de 25,000 personnes ont assisté à la messe en plein air célébrée ces jours derniers à l'occasion du congrès eucharistique de Buffalo. Cinq cardinaux, dont Son Eminence le cardinal McGuigan, assistaient à la cérémonie.

## L'actualité

### L'esclavage en Amérique du Nord

Il y aura bientôt un siècle que les États-Unis ont réglé par une émancipation générale la question de l'esclavage à la suite d'une guerre civile qui a ensanglanté le pays pendant cinq ans. Il s'agit des noirs que l'on avait transportés d'Afrique pour les faire travailler sur les plantations.

Il est cependant une autre forme d'esclavage qui a pris naissance aux États-Unis depuis un certain nombre d'années et qui s'est étendu au Canada qui n'avait pas connu l'esclavage des plantations. Il ne s'agit plus cette fois de noirs, mais bien de blancs, des joueurs de hockey et de baseball. C'est tellement vrai qu'il s'agit d'un trafic de blancs qu'il a fallu toute une révolution pour faire accepter le joueur noir Robinson sur l'équipe de baseball de Montréal l'an dernier et sur celle de Brooklyn cette année.

Tout l'ancien vocabulaire des négriers et des anciens planteurs sudistes est aujourd'hui en honneur dans le monde du sport commercialisé. C'est ainsi qu'on lit couramment dans les journaux que tel ou tel joueur est la propriété de tel club. On parle couramment de ventes, d'achats et d'échanges au lieu de parler de clubs, fermes ou loués dans le sens le plus littéral du mot. Les hommes qui jouent au baseball ou au hockey ne sont pas plus libres que les chevaux de course qui passent d'une écurie à une autre.

On objectera que ces athlètes ne sont pas esclaves et que ce sont ces contrats qui se vendent et s'échangent. En fait, ces contrats ne respectent pas la liberté des intéressés. Le jeune joueur de baseball ou de hockey qui veut monnayer son habileté n'est pas libre de jouer où il veut. On dispose le plus souvent de lui sans avoir obtenu son consentement et sans l'avoir même consulté. Il arrive souvent qu'un jeune lanceur ou un jeune gardien de buts est inscrit à son insu sur

### Avis de décès

**BOISVERT** — A Montréal, le 27 septembre 1947, à l'âge de 74 ans, est décédé le Révérend Père Laurent Boisvert, O.P. (Dominicain), fils de feu Fabien Boisvert et de Philomène Hamel. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira du monastère des Dominicains, au No 5367, avenue Notre-Dame-de-Grâce à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 heures. Inhumation à St-Hyacinthe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**METHOT** — Aux Trois-Rivières, le 28 septembre 1947, à l'âge de 47 ans, est décédé subitement M. Lucien Méthot, époux de Alice Langevin. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires J.S. Vallée, au No 107, rue Ste-Anne, à Sainte-Anne-de-Bellevue, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Coteau-du-Lac, lieu de sépulture, où un libre sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PENETRES ET VITRINES DE TOUTES SORTES NETTOYÉES**  
PAR DES CANADIENS EXPERIMENTÉS ET ASSURÉS  
Appelez  
**NA 2528**  
S. LAMOTHE, PROP.  
429 St. VINCENT  
**Excelsior**  
WINDOW CLEANING & REPAIR

**ACHETEZ VOS FLEURS ICI**  
**La Patrie Fleuriste**  
188 est. STE-CATHERINE le jeudi  
Livraison partout direct. C.H.L.P.  
chaude. 12 h. 25  
PL. 1786-1787

la liste de réserve de l'un des clubs professionnels pendant qu'il est encore au collège. Les maîtres du sport commercialisé ne peuvent sans doute pas le faire jouer de force, mais ils peuvent l'obliger à jouer pour leur équipe ou le forcer à accrocher définitivement ses patins ou son quai. S'il veut conserver sa liberté, il doit renoncer aux revenus que pourrait lui valoir son habileté à évoluer sur la glace ou sur le losange.

Il semble que la question de la validité des contrats du sport professionnel doive être soumise prochainement aux tribunaux dans notre province. On annonce en effet de Saint-Hyacinthe que le joueur Arthur Lessard désire jouer cette année pour le club local parce qu'il a deux jeunes enfants et que sa femme est malade, mais que le club Buffalo refuse de lui donner son congé et veut l'obliger à jouer pour lui ou l'affilier à l'un des clubs de la ligue du Texas. Lessard serait forcé de s'expatrier ou de renoncer au hockey parce qu'il aurait signé une option le liant au club Buffalo.

Il sera intéressant d'entendre les avocats discuter cette question de la liberté des contrats et de la liberté de la personne humaine. Il sera intéressant de voir comment les tribunaux trancheront la question de savoir si un homme peut devenir la propriété d'un autre homme, s'il peut être acheté, vendu ou échangé en plein XXe siècle en Amérique du Nord.

A quand l'émancipation des athlètes professionnels?

LINCOLN

### Mandamus contre Saint-Lambert

M. Allen-Louis Rodier, de St-Lambert, vient de demander l'émission d'un bref de mandamus contre la cité de St-Lambert, pour la forcer à émettre en sa faveur des permis de construction de maisons à logement unique sur la rue De Lapinière.

Le requérant déclare dans sa requête qu'il réclame depuis l'été 1946 ces permis de construction et que les autorités municipales ont multiplié les raisons pour lui les refuser, alors que d'autres personnes en obtenaient, pour des maisons semblables ou à peu près.

M. Rodier a fait approuver ses plans par la Commission architecturale de St-Lambert, il s'est conformé aux demandes de la ville, mais sans succès.

Le bref est rapportable le 3 octobre et c'est alors que la ville de St-Lambert devra expliquer son refus.

La messe du Saint-Esprit, qui marque l'ouverture officielle des cours à l'Université de Montréal, aura lieu dimanche prochain, 5 octobre, à l'église Saint-Germain d'Outremont, à onze heures de l'avant-midi.

M. Olivier Maurault, recteur de l'Université, célébrera le Saint-Sacrifice en présence de S. E. Mer le Grand Chancelier qui présidera au trône, assisté des doyens de la Faculté de théologie et de la Faculté de philosophie.

Le chanoine Arthur Sidoieau, doyen de la Faculté des lettres, prononcera le sermon de circonstance. A la fin de la messe, le vice-recteur lira, du haut de la chaire, la formule de la profession de foi et tous les professeurs prêteront le serment requis.

### Deux piétons renversés par une voiture

Hier, vers 7 heures du soir, à l'angle de la rue Notre-Dame et de la rue Davidson, deux personnes ont été renversées par une automobile se dirigeant vers l'est de la rue Notre-Dame. Ce véhicule était conduit par M. J. M. Thomas, 26 ans, 386 avenue de la Salle, à Maisonneuve. Les victimes sont Mlle Adrienne Boly, 30 ans, 1311 avenue Papineau, et M. Viziau, 30 ans, 2137 rue Pamel.

## Les contributions à un fonds de pensions, déduites des profits

### Un arrêté ministériel autorise les employeurs à déduire leurs contributions du total de leurs profits — Les conditions prévues par le règlement

Les contributions faites par un employeur à un fonds de pension de ses employés, à certaines conditions, pourront, à compter de janvier 1947 être déduites de ses profits pour fins de taxes provinciales sur les profits des corporations.

C'est ce qu'a décidé, par arrêté ministériel, le Cabinet des ministres. Cette décision nous est transmise dans la dernière livraison de la Gazette Officielle de Québec, en date du 27 septembre 1947.

Voici le texte intégral du nouveau règlement, les "attendus" en moins:

Que le règlement suivant soit adopté et ait force et vigueur à partir du 1er janvier 1947:

"Pour les fins du calcul de la taxe sur les profits payable par une compagnie il pourra être déduit les contributions faites par un employeur à un fonds de pension de retraite et relatives aux années de service antérieures des employés le tout de la manière et dans la proportion suivantes:

(1) dans le cas où le montant

entier que l'employeur a décidé de verser au fonds de retraite est payé en une seule année, la déduction permise sera d'un dixième de la somme ainsi payée pour chacune des années financières, jusqu'à ce qu'il se soit écoulé dix années à compter de l'année où le paiement a été fait;

(2) dans le cas où le montant que l'employeur s'est obligé à verser au fonds de retraite doit être dans une période plus courte que dix ans, la déduction permise par année ne pourra excéder un dixième du montant entier que l'employeur s'est obligé à verser à ce fonds; cette déduction sera admise chaque année pendant dix ans, à compter de l'année où ce premier paiement a été fait; la déduction permise chaque année ne pourra excéder la différence entre, d'une part, le total des paiements déjà faits et, d'autre part, le total des déductions déjà accordées;

(3) dans le cas où un dixième ou moins du montant entier que l'employeur s'est engagé à

verser au fonds de retraite a été payé, la déduction permise relative à l'année imposable sera le montant payé par l'employeur dans le cours de la dite année.

L'admission des déductions ci-dessus mentionnées sera subordonnée aux conditions suivantes:

1. le fonds ou système de pension aux employés doit constituer une obligation écrite de l'employeur apportée à la connaissance de l'employé;
2. les sommes versées au fonds de pension par l'employeur devront l'avoir été d'une façon irrévocable;
3. le système ne doit pas couvrir les sociétés ou les propriétaires de l'entreprise ou leurs épouses;
4. le montant de la pension devra être équitable; il ne doit pas y avoir de traitement injuste de différentes classes d'employés;
5. le fonds de pension ou système devra avoir l'approbation du Trésorier de la province ou du Contrôleur du revenu."

## Dernier écho de la grève aux National Breweries

### Les huit individus accusés de conspiration pour utiliser de la dynamite avouent leur culpabilité — Roméo Mathieu condamné à \$500 d'amende

La grève des employés des National Breweries qui a eu lieu au cours du printemps 1946 et qui avait été marquée de plusieurs actes de violence a eu son dernier écho hier, en Corneillon, alors que huit grévistes, accusés d'avoir conspiré pour utiliser de la dynamite dans le but d'endommager la propriété de la compagnie ont avoué leur culpabilité devant le juge Edouard Archambault.

Cette affaire était devant nos tribunaux depuis plus d'un an. Hier, les inculpés, représentés par Mes Lucien Gendron, G.R., et René Gauthier, ont changé leur plaidoyer pour s'avouer coupable.

Le chef de la bande, Roméo Mathieu, a été le plus sévèrement puni. Il a été condamné à être en prison et à \$500 d'amende. De plus, il devra payer \$100 de frais et faire fournir, par un tiers, un cautionnement de \$950, pour garder la paix durant deux ans. A défaut de remplir chacune de ces conditions, il devra purger six mois de prison. Il a obtenu un délai de huit jours pour se soumettre à la sentence.

Les autres inculpés, Arthur Plouffe, Benoît Vincent, Fleurant Landry, Étienne Bienve-

de, Maurice Tourazas, Germain Daoust et Wilfrid Gagné, ont tous été condamnés au temps passé en prison et à \$25 de frais. Ils devront fournir un cautionnement personnel de \$500 pour garder la paix durant deux ans. Comme dans le cas de Mathieu, ils ont huit jours pour payer et, à défaut, ils devront passer trois mois en prison.

Le dernier accusé, Wilfrid Gagné, n'était pas présent hier, étant retenu par la maladie. Toutefois ses procureurs ont enregistré le plaidoyer de culpabilité en son nom.

Le ministère public et la poursuite privée étaient représentés respectivement par Me Irénée Lagaroc, G.R. et Me Paul Dalmé.

En rendant sa sentence, le juge Archambault a déclaré qu'il s'agissait là d'un délit très grave mais que par contre il prenait en considération les circonstances qui ont entouré ce délit. De plus, dit-il, tous les accusés sont pères de famille et à venir jusqu'à ce délit, ils avaient toujours vécu en bons citoyens.

J'espère tout de même, d'ajouter le juge, que les ouvriers qui se mettent en grève comprennent qu'on ne doit pas user de violence ou tenter de se soustraire aux lois établies.

### La Corporation des agronomes accorde deux bourses d'études

La Corporation des Agronomes de la province de Québec vient de décerner deux bourses pour l'étude, l'une de la conservation des sols, l'autre de la grande culture.

M. Jean-Marie Girard, agronome, a été proclamé vainqueur de la bourse mise au concours par la Corporation et offerte par Canada Packers, Limited. Cette bourse est donnée dans le but de fournir aux techniciens agricoles des deux langues l'occasion de se mieux connaître et partant de se mieux apprécier. Grâce à cette bourse, qui est d'un montant de \$1,000 par année et qui est renouvelable pour une seconde année, M. Girard pourra compléter ses études en grande culture au collège de Guelph, Ontario.

M. Girard est né à Québec. Il a fait ses études secondaires au séminaire de cette ville. Il a obtenu son baccalauréat en sciences agronomiques à l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, cette année.

### A la Chambre des jeunes

C'est le 14 octobre prochain que le comité des diners-forums de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal inaugureront son activité pour la saison 1947-1948. Le sujet du forum sera: cinéma ou théâtre et les orateurs seront le R. P. Emile LeGault, directeur des Compagnons de St-Laurent, et M. Paul L'Anglais, directeur de Radio Program Producer.

Le dîner aura lieu au Club Canadien et commencera à 6 h. 30.

## Réunions de médecins industriels

Une conférence de trois jours portant sur la médecine industrielle, et qui s'ouvrira ici jeudi prochain, alors qu'environ 200 médecins industriels de l'Ontario et du Québec se réuniront sous les auspices de l'Association médicale industrielle de la province de Québec et la section de médecine industrielle de l'Association médicale de l'Ontario, sera le premier congrès du genre jamais tenu dans le Québec. Deux universités et quatre hôpitaux accueilleront les délégués et serviront de centres d'étude sur la médecine clinique, la direction d'un service de santé et autres sujets connexes.

De Dr Henry S. Brown, directeur médical de la Michigan Bell Telephone Company et président de l'Association américaine des médecins et chirurgiens industriels, prononcera une causerie à l'issue du banquet qui aura lieu à l'hôtel Windsor, jeudi soir.

Les réunions se tiendront à l'Université McGill et à l'Université de Montréal, au Montréal General Hospital, à l'Hôtel-Dieu, à l'Hôpital Notre-Dame et au Royal Victoria Hospital; ainsi qu'à l'Auditorium Beaver Hall.

La conférence débutera jeudi matin par des séances portant sur la chirurgie et la médecine, et qui auront lieu simultanément à l'Hôpital Général de Montréal et à l'Hôtel-Dieu. Cette séance à l'Hôtel-Dieu sera présidée par le Dr J.-A. Beaudoin et comprendra la présentation d'une série de travaux par le Dr J.-Roméo Pepin et ses adjoints. Jeudi après-midi, le Dr H. Graham Ross, directeur du service médical de la National Breweries Limited, présidera une conférence consacrée à la médecine psychologique dans l'industrie, à l'Assemblée Hall de la Faculté de médecine de l'Université McGill.

Les docteurs R. V. Ward, J. C. Meakin, D. Ewen Cameron et R. B. Malmou, tous de Montréal, et le professeur Wm Line de Toronto, participeront à un forum sur la médecine psychologique.

Vendredi, devant la section médicale, les docteurs Whight Young, de Toronto et R. G. Baxter, de Montréal, présenteront à l'Hôpital Royal Victoria, des travaux sur les maladies du cœur et des voies respiratoires. La séance chirurgicale se tiendra à l'Hôpital Notre-Dame dans la matinée de vendredi sous la présidence de Dr L. Bergeron. Des études seront soumises par les docteurs Claude Bertrand, Georges Cloutier, G.-S.-H. Hébert, Jean Tremblay, J.-P.-M. Picard, L. Bergeron et René Grignon.

Un programme élaboré sur la répression de la tuberculose dans l'industrie sera discuté au cours de la séance de vendredi après-midi à l'Université de Montréal, alors que les docteurs G. Jarry et H. Burke, de Montréal, et P. Cartier, de Thetford-Mines, dirigeront la discussion. On soumettra aussi des travaux sur les cas de compensation ouvrière et de maladies professionnelles. Cette séance sera présidée par le Dr F.-J. Toungane, directeur de la division d'hygiène industrielle du ministère de l'hygiène du ministère de l'hygiène de la province de Québec. Le Dr Arthur Leclerc, directeur médical de la Commission des accidents du travail de la province de Québec, soumettra un aperçu de la législation ouvrière et des erreurs à éviter dans le traitement et l'administration des cas de compensation.

La conférence se clôturera samedi matin par une discussion sur la direction d'un service industriel de santé. Cette séance aura lieu à l'Auditorium Beaver

## LES CONSEQUENCES DES GREVES

Elles n'ont pour résultat que la ruine des industries et des maisons de commerce, soutient M. Bourque

Granby, 30 (Spécial au Devoir) — Dans nombre de cas, les grèves répétées n'ont eu comme résultats que la ruine des industries et des maisons de commerce, mais tout particulièrement la perte des marchés étrangers.

C'est ce que déclarait M. Romuald Bourque, délégué d'Outremont, et vice-président de la compagnie Mercury Press, Ltd., au cours d'une causerie devant les membres du club Kiwanis de Granby, ici, hier soir.

La lutte des classes, celle qui se fait surtout entre employés et patrons, est de toute évidence une lutte entre collaborateurs. Et qui donc profitera de ces grèves, de demander le conférencier? Le concurrent étranger s'il a su éviter cette guerre intestine. Et ce sera pour le pays qui aura à subir les conséquences de ces grèves, le découragement envahissant plusieurs domaines et la stagnation succédant au mouvement des affaires avec tout le cortège de souffrances et de désordres qu'un chômage généralisé ne peut manquer de produire.

"Et nous, Canadiens, pouvons parler avec expérience de ces conséquences", a fait remarquer le conférencier. "Tout récemment émanait d'Ottawa une nouvelle à l'effet qu'une cause de grèves, le Canada venait de perdre un contrat pour des millions de dollars."

Et, au point de vue interne, il faut bien noter, de dire M. Bourque, que ce ne sont pas les grosses maisons, les entreprises solidement établies, celles que précisément on exerce, qui subissent le coup et le choc. Ce sont la petite industrie et le petit commerce.

Le conférencier a déclaré qu'il n'y a que la haine qui puisse aveugler tout le monde de telle sorte que les gens ne comprennent pas que s'ils ne sont solidaires ils risquent de subir des conséquences désastreuses.

En ce qui concerne la question ouvrière, les syndicats professionnels, qui auraient pu avancer si fort l'étude des réelles conditions du travail et faire tant pour la solution pacifique des conflits, ont été trop souvent un simple instrument de grèves. Et une telle attitude est absurde. La grève est légitime, sans nul doute.

"Mais n'oublions pas qu'il faut à tout prix que le remède soit supérieur au mal", de conclure M. Bourque. "De toute manière, l'intérêt des travailleurs est de sauvegarder l'intérêt légitime de ceux qui ne sont pas travailleurs, et vice-versa. Tout ira pour le mieux."

LES MEDECINS RE-COMMANDENT NOS  
**BANDES HERNIAIRES**.....  
Une spécialité de la  
**PHARMACIE MONTREAL**  
Charles Duquette, propriétaire  
La plus grande pharmacie de détail au monde.  
Portez la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chambré ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et spécialistes à votre service assistant selon l'ordonnance de votre médecin.  
TOUR ET NUIT  
**HA. 7251**

## LES TAUX DE TRANSPORT AUGMENTERONT

Les camionneurs exploitant leurs services moyennant compensation, dans la province de Québec, devront augmenter leurs taux de transport. Ceci fut officiellement déclaré lors d'une assemblée de l'Association du transport par camion du Québec Inc., qui eut lieu à l'hôtel Queens vendredi dernier.

"La situation des camionneurs est tellement critique dans le monde entier, a déclaré M. Camille Archambault, secrétaire-général de l'association, que dans chaque province, cette industrie doit augmenter ses tarifs si elle désire restaurer sa stabilité économique. Le secrétaire de l'association ajoute que la nécessité de tarifs plus élevés s'est fait sentir depuis l'augmentation sensible du coût d'opérations en 1939. Il spécifie en outre, que parmi les principales augmentations se trouvent l'essence et l'huile dont le coût est de 21.4% plus élevé qu'en 1939. Le coût des pièces de rechange est de 30% plus élevé qu'en 1939. La moyenne des taux d'assurance a aussi augmenté de 55.4% par véhicule.

Et M. Archambault continue: "Au-dessus de toutes ces augmentations se trouve celle de la main-d'œuvre. L'industrie du camionnage est une de celles qui ont le plus d'employés au Canada. Le personnel surveillant, les chauffeurs, les mécaniciens et tous les autres employés d'un terminus se chiffrent approximativement à 70,000. Les taux horaires de salaire de cette industrie ont augmenté de 65% depuis 1939.

Actuellement, plusieurs sections de cette industrie ont à faire face à de nombreuses demandes d'augmentation de gages. Les représentants de l'Union des employés de l'industrie du transport, soutiennent que les chauffeurs ne peuvent plus vivre avec leurs gages actuels. Et cependant, la moindre augmentation de salaires amènera un déficit chez les opérateurs de compagnies de transport. Quelques-uns sont déjà en mauvaise position, vu la hausse continuelle du coût d'opération.

L'industrie du transport par camion ne peut continuer à donner le même service, à moins

Haï sous la présidence du Dr W. H. Cruickshank, directeur médical de la Compagnie de Téléphone Bell au Canada.

## VITTEL GRANDE SOURCE

**EAU MINERALE NATURELLE**  
Une bonne diète constitue un véritable lavage du sang. Essayer la marque  
**VITTEL GRANDE SOURCE**  
à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.

EN VENTE CHEZ  
VITTEL  
PHARMACIEN  
Emballée aux Sources même à VITTEL (France)

que ses revenus ne lui permettent. Le fait que durant une année de guerre, le public expéditeur ait expédié 21 millions de tonnes de marchandises par camion dans tout le Canada, prouve que les services de transport par camion sont en grande demande et sont une nécessité vitale dans l'industrie du transport.

Si les expéditeurs veulent continuer à bénéficier encore longtemps de ce mode de transport, les opérateurs de ces services doivent pouvoir rencontrer le coût minimum d'opération. Les taux actuels ne le permettent pas et une augmentation générale de 20% est réclamée par tous les membres de l'Association du Transport par camion du Québec Inc.

### Cours de législation commerciale ce soir

Me Alexandre Gérin-Lajoie donnera ce soir, 30 septembre 1947, de 8 h. 30 à 10 h., son cours de législation commerciale, dans la salle H502 de l'édifice universitaire, 2900 boul. Mont-Royal. L'entrée est libre. Il traitera les sujets suivants: Sociétés, Leur organisation et leur fonctionnement. Droits et responsabilités des sociétés.

### Réunions et Conférences

Section Cartierville de la Société Saint-Jean-Baptiste: assemblée pour l'élection des nouveaux officiers, au numéro 3645 ouest, boul. Gouin.

Section Dumeray de la Société St-Jean-Baptiste: assemblée d'élection le mardi, 30 septembre, à 5 heures, au secrétariat général de la Société Saint-Jean-Baptiste, 1182, boul. St-Laurent.

*Le Meilleur au Canada*  *AU SERVICE DU PUBLIC*



**LE JOURNALISTE REGIONAL**  
Serviteur de sa région, défenseur de la cause publique, le journaliste régional s'intéresse au progrès et à tous les aspects de la vie dans son petit cercle et les campagnes avoisinantes. A la fois guide, conseiller, protecteur et disséminateur de renseignements, il est avant tout l'ami de tous!

Les hommes comme le journaliste régional — qui appartiennent à un nombre de nos meilleurs citoyens — sont au service du public, à votre service.

**BRASSERIE DAWES BLACK HORSE**

BRASSERIE DAWES BLACK HORSE... FONDÉE EN 1811

L'Union menace d'user de représailles

La situation s'aggrave dans l'île-du-Prince-Edouard — La conférence de Toronto — La grève menace les exportations — La situation est généralement bonne au pays

Charlottetown, 30. (C.P.) — L'Union des ouvriers-Unis des salaisons d'Amérique, (C.I.O.), usera de représailles si le gouvernement provincial de l'île-du-Prince-Edouard emploie des non syndiqués à la salaison de Charlottetown qu'il doit saisir aujourd'hui.

Le directeur de l'Union pour la division de l'Ouest, M. Adam Borski, qui s'est rendu hier dans la capitale de l'île-du-Prince-Edouard, a déclaré que l'Union paralysera tous les entrepôts frigorifiques de la Canada Packers si le gouvernement de l'île embauche une main-d'œuvre non syndiquée dans la salaison de Charlottetown qui est une succursale de la Canada Packers.

Le ministre du travail a demandé aux grévistes de retourner au travail aux mêmes conditions qu'au paravant.

La conférence de Toronto

(Par la Presse Canadienne) — La Conférence des ministres du travail à Toronto continue d'être l'objet de commentaires plus ou moins acerbes. A l'issue de cette conférence, six provinces ont déclaré illégale la présente grève des salaisons.

Seule la Saskatchewan a déclaré que la grève n'entraînait en rien les dispositions de sa Loi des relations ouvrières et même le premier-ministre et le procureur général de cette province se sont portés à l'attaque de la conférence. Il n'y a pas de doute que cette attitude cache une manœuvre politique.

A Regina, hier soir, le procureur général du gouvernement C.C.F., M. J.-W. Corman, a soutenu que cette conférence avait été «la plus grosse farce de l'histoire la plus burlesque que l'on ait jamais présentée à un public dégoûté».

Le leader du parti C.C.F., M. M.-J. Goldwell, a déclaré que la conférence de Toronto était une «honte».

Chez les officiers de l'Union les commentaires vont bon train et la plupart d'entre eux se moquent des déclarations de la conférence et déclarent que les ouvriers tiendront jusqu'au bout.

Exportations menacées

Ottawa, 30 (C.P.) — La grève des ouvriers des salaisons a paralysé tous les envois de boeuf gelé et de porc à la Grande-Bretagne et a grandement diminué l'exportation du bacon canadien, à un tel point que la rationnement de M. Duplessis, samedi, le premier ministre de la province avait annoncé que son gouvernement étudierait la possibilité de compléter les travaux qu'il avait commencés en 1937, afin de faire de l'île Ste-Hélène un grand centre récréatif.

Les exportations de bacon, qui étaient de 5,000,000 de livres par semaine ne sont plus maintenant que d'un million de livres. Seules les salaisons indépendantes

L'aménagement de l'île Sainte-Hélène

La ville de Montréal promet sa collaboration au gouvernement provincial

Les autorités municipales se sont heureuses de collaborer avec le gouvernement provincial dans le parachèvement des travaux de l'île Sainte-Hélène, a déclaré hier M. J.-O. Asselin. Cette coopération municipale se traduira en matière technique comme dans le domaine financier.

M. Asselin a fait ces commentaires à la suite de la déclaration de M. Duplessis, samedi. Le premier ministre de la province avait annoncé que son gouvernement étudierait la possibilité de compléter les travaux qu'il avait commencés en 1937, afin de faire de l'île Ste-Hélène un grand centre récréatif.

Les pourparlers au sujet de l'île Ste-Hélène se poursuivent depuis quelque temps déjà entre les ingénieurs du gouvernement provincial et ceux de la ville de Montréal, ajoute M. Asselin. Les projets de la ville comportent, entre autres choses, la construction de piscines en plein air, au lieu des plages que projetait d'aménager les autorités provinciales, il y a une dizaine d'années.

Nous serons heureux d'acquiescer les quelque deux millions de dollars que le trésor provincial semble prêt à dépenser sur l'île, dit encore M. Asselin, et nous collaborerons de nos deniers aussi bien qu'avec le concours de nos techniciens, toutefois, les deux parties en cause devront s'entendre sur le détail des projets, au cas où les plans de la ville et ceux de la province ne concorderaient pas.

A ce propos, on fait observer à l'hôtel de ville qu'il s'est effectué un changement depuis 1937; à la suite d'échanges entre la ville et la province, Montréal est devenu propriétaire des établissements de l'île construits par le gouvernement provincial.

M. Camille Côté, député de Ste-Marie, et conseiller municipal, s'est réjoui de la déclaration de M. Asselin. M. Côté a dit: «Je tiens au nom de mes commentateurs, à remercier M. Asselin de la promesse que la ville va faire sa part pour aider au parachèvement des travaux. Cela est beaucoup plus encourageant que les déclarations du président de l'exécutif remontant à quelques mois, où il disait que Montréal ne dépensait pas un sou pour l'amélioration de l'île».

La grève de Saint-Lambert

Les grévistes surveillent la salle des Chevaliers de Colomb

La grève des employés de l'Asbestonite, à St-Lambert, entre aujourd'hui dans sa sixième journée et les ouvriers maintiennent, avec l'aide du premier jour, leurs lignes de piquetage pacifiques.

Aucun incident malheureux ne s'est produit aux abords de l'usine et la police de St-Lambert rapporte que la situation demeure très calme.

Ce matin, avant de se rendre au bureau de la Commission des relations ouvrières, où ils auront une entrevue de première importance avec les représentants de cet organisme, MM. J.-A. Chagnon et Petit, respectivement organisateur et président du syndicat de l'amiante, ont dirigé une nouvelle ligne de piquetage devant l'édifice des Chevaliers

La campagne de Ste-Justine

L'heure est grave : de notre générosité dépend la vie de l'hôpital

Il faut que toute la population, intéressée à la survie d'une oeuvre vitale et nationale telle qu'est l'hôpital Sainte-Justine ne reste pas indifférente au cri d'alarme de cette institution dont dépend, en grande partie, notre survivance.

D'ici les derniers jours, d'ici le 2 octobre, il faut que tout le monde mette l'épaule à la roue et prouve à l'enfance qu'on ne s'occupe pas seulement d'elle dans le domaine de l'éducation et de l'instruction, alors qu'il lui faut être forte et vigoureuse, mais que l'on ne néglige rien pour lui assurer la santé et la lui faire recouvrer si elle l'a perdue.

Ne perdons pas de vue qu'il y a de notre honneur même à ce que cet appel des enfants soit couronné de succès. Que diraient de nous à l'étranger, où notre générosité est si hautement reconnue, si nous négligeons de nous occuper des nôtres, de ceux qui nous doivent la vie et que nous avons le devoir de protéger et de sauver. Le temps n'est pas à se demander le pourquoi de ceci ou de cela. Ne cherchons pas de faux prétextes pour légitimer notre manque de charité à l'endroit d'une oeuvre indispensable telle que Sainte-Justine. La douleur qui souvent rend injuste à l'endroit de ceux qui nous font le plus de bien peut parfois devenir mauvaise conseillère. Rappelons-nous seulement que le bien accompli par Sainte-Justine depuis quarante ans envers les familles, la société, la patrie, mérite plus que notre admiration, que tout cela nous impose le devoir de la reconnaissance. Ne la lui marchandons pas en pensant que l'enfant qu'il sauvera demain pourrait être notre enfant. Ne nous exposons pas au regret de n'avoir pas tout fait envers cette oeuvre, tout ce que nous devons et pouvons faire.

Service aérien Montréal-Irlande

Il sera inauguré cet après-midi par un avion "North Star" d'Air-Canada

On inaugurerait cet après-midi, à 4 heures, le nouveau service direct de transport par avion, entre Montréal et Shannon, Irlande. Cet après-midi, un avion "North Star" quittera l'aéroport de Dorval, pour accomplir la première envolée de ce nouveau service, dû à l'initiative d'Air-Canada.

A cette occasion, l'avion transportera une lettre de souhaits du premier ministre Mackenzie King au premier ministre Eamon de Valera, ainsi que divers cadeaux de la part du maire de Montréal, des sociétés irlandaises locales et des autorités d'Air-Canada, à plusieurs personnages d'Irlande.

Avec l'inauguration de ce service, l'horaire des envolées transatlantiques d'Air-Canada a été modifié de la façon suivante; tous les départs de Montréal seront à 4 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

La Chambre de commerce au pays des mines

Des hommes d'affaires de Montréal arrivent d'une tournée dans les centres miniers du nord de l'Ontario et du nord-est du Québec

(Par Pierre LAPORTE) Des hommes d'affaires de Montréal, — ils étaient cent quarante, — arrivent d'une tournée dans les mines du nord de l'Ontario et du nord-est du Québec. Ils ont mis toute une semaine à ce voyage.

Qu'en rapportent-ils? Evidemment le souvenir d'un voyage agréable et instructif; la découverte d'un pays que la plupart d'entre eux ne connaissent que par ouï-dire; la conviction que notre pays est riche en minerais de toutes sortes.

Ils rapportent plus que cela, car ils ne se sont pas contentés d'admirer, ils ont étudié, observé, comparé ce qui se fait dans l'Ontario avec ce qui se fait chez nous. Ils nous reviennent avec des opinions très intéressantes, même si elles ne sont pas toutes à l'honneur de notre province.

La "danse des dollars", au pays de l'or, les a laissés très songeurs! "L'exploitation d'un grand nombre de nos mines d'or, Ontario et Québec, est tout simplement un gaspillage, une perte de temps et d'argent, un déploiement d'énergies qui pourraient être très utiles ailleurs", affirment-ils.

A voir les immenses moulins, l'organisation coûteuse de certaines mines, on croirait que l'or s'y produit à la tonne. On en retire à peine quelques onces par jour... "La montagne en travail accouche d'une souris!"

Evidemment, dit-on, tant que le gouvernement américain acceptera l'or en paiement de notre balance économique défavorable, on peut excuser la dépense formidable que représente l'exploitation de certaines mines d'or. Et encore!

Autre constatation: la main-d'œuvre minière est rare. Dans les seuls districts de Sudbury, de Kirkland Lake et de Porcupine, il n'est que 2,000 hommes. La situation n'est pas meilleure dans Québec. Les Canadiens de la génération actuelle, dit-on, ne veulent plus aller sous terre. A salaire égal, environ 87.00 par jour... "La montagne en travail accouche d'une souris!"

On inaugurerait cet après-midi, à 4 heures, le nouveau service direct de transport par avion, entre Montréal et Shannon, Irlande. Cet après-midi, un avion "North Star" quittera l'aéroport de Dorval, pour accomplir la première envolée de ce nouveau service, dû à l'initiative d'Air-Canada.

A cette occasion, l'avion transportera une lettre de souhaits du premier ministre Mackenzie King au premier ministre Eamon de Valera, ainsi que divers cadeaux de la part du maire de Montréal, des sociétés irlandaises locales et des autorités d'Air-Canada, à plusieurs personnages d'Irlande.

Avec l'inauguration de ce service, l'horaire des envolées transatlantiques d'Air-Canada a été modifié de la façon suivante; tous les départs de Montréal seront à 4 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

Le service Montréal-Shannon est hebdomadaire; départ le mardi et retour le mercredi. Le service Montréal-Londres est tri-hebdomadaire; départs de Montréal les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 15 a.m. Le service Montréal-Prestwick (Ecosse) est aussi tri-hebdomadaire; départs les lundis, jeudis et samedis; retour les lundis, mercredis et samedis, à 7 h. p.m.

"Situation intenable"

C'est en ces termes que le maire Houde caractérise le problème de l'habitation à Montréal

"J'estime, avec Mgr Charbonneau et tant d'autres, que la question de l'habitation doit être le thème principal dans l'effort collectif que nous entreprenons pour l'amélioration des conditions de vie à Montréal", disait hier soir le maire Camille Houde dans une causerie radiodiffusée.

M. Houde poursuit: "Nous devons y intéresser les gouvernements supérieurs de façon à ce que cette combinaison de forces et de bonnes volontés conjuguées nous aident à sortir de cette situation intenable."

Au sujet de l'industrie touristique, qu'il s'agit de promouvoir davantage à Montréal, M. Houde appuie le projet de centre civique et celui d'un centre d'étalage commercial.

A propos du centre d'étalage commercial, le maire de Montréal dit: "Un grand édifice où l'acheteur pourrait se familiariser avec tous les produits fabriqués ici et qui permettrait un étalage permanent de ces produits est devenu indispensable si nous ne voulons pas perdre nos industries locales au bénéfice d'autres villes importantes et voir les acheteurs se diriger ailleurs éventuellement."

En ce qui regarde les problèmes sociaux, M. Houde est d'avis que "le développement des terrains de jeux, par exemple, doit se poursuivre sans cesse car ce sont nos enfants qui en bénéficient et ce sont eux qui en ont le plus besoin. Je me hasarde à espérer qu'on y fera de plus en plus place aux petits enfants qui en ont si grand besoin."

M. Houde appuie aussi sur le problème de la circulation. Rappellons toutefois que l'on vient de former une association de gérants de mines du Québec et qu'elle a immédiatement voté une somme de \$45,000 pour l'achat de matériel de sauvetage.

En Ontario, les villes minières ont presque toutes de beaux centres civiques. Celui de Timmins serait honneur à la ville de Montréal. Des districts miniers québécois tout est à faire à ce propos.

Mais le Québec prend un avantage très marqué dans le domaine de la colonisation. Alors que les villes minières ont presque toutes de beaux centres civiques, celui de Timmins serait honneur à la ville de Montréal. Des districts miniers québécois tout est à faire à ce propos.

M. Langlois, directeur de la police de la cité déclarait, ce matin, au cours d'une conférence de presse, que cet état de choses était dû au manque considérable de policiers dont souffre la police municipale. Les effectifs, précisait le directeur, ne sont en effet que de 1325 hommes et officiers. Mais il faut enlever à ce chiffre une moyenne journalière de 333 policiers, qui sont soit malades, soit en congé annuel. En outre, les policiers en service doivent être divisés en 3 équipes, sensiblement égales, qui assurent la garde de Montréal pendant les 24 heures de la journée.

De ce résultat qu'il y a donc, au plus que 400 constablers et officiers en service à l'immortelle quelle heure du jour ou de la nuit.

M. Langlois a affirmé que la pénurie de personnel n'était pas à cause des salaires trop bas ou quelque autre raison, mais résidait seulement dans le manque de candidats. Le directeur espère que la police se verra bientôt offrir la candidature de nombreux vétérans.

M. Langlois a affirmé que la pénurie de personnel n'était pas à cause des salaires trop bas ou quelque autre raison, mais résidait seulement dans le manque de candidats. Le directeur espère que la police se verra bientôt offrir la candidature de nombreux vétérans.

M. Langlois a affirmé que la pénurie de personnel n'était pas à cause des salaires trop bas ou quelque autre raison, mais résidait seulement dans le manque de candidats. Le directeur espère que la police se verra bientôt offrir la candidature de nombreux vétérans.

M. Langlois a affirmé que la pénurie de personnel n'était pas à cause des salaires trop bas ou quelque autre raison, mais résidait seulement dans le manque de candidats. Le directeur espère que la police se verra bientôt offrir la candidature de nombreux vétérans.

M. Langlois a affirmé que la pénurie de personnel n'était pas à cause des salaires trop bas ou quelque autre raison, mais résidait seulement dans le manque de candidats. Le directeur espère que la police se verra bientôt offrir la candidature de nombreux vétérans.

M. Langlois a affirmé que la pénurie de personnel n'était pas à cause des salaires trop bas ou quelque autre raison, mais résidait seulement dans le manque de candidats. Le directeur espère que la police se verra bientôt offrir la candidature de nombreux vétérans.

M. Langlois a affirmé que la pénurie de personnel n'était pas à cause des salaires trop bas ou quelque autre raison, mais résidait seulement dans le manque de candidats. Le directeur espère que la police se verra bientôt offrir la candidature de nombreux vétérans.

Une solution au problème du stationnement

Des garages souterrains sous le Champ de Mars et le carré Dominion — Capacité de 1,500 voitures

Le service d'urbanisme de la ville de Montréal vient de remettre à l'exécutif les résultats de son étude du stationnement, poursuivie au cours des étés de 1946 et de 1947 dans le centre de la ville.

Les véhicules stationnés en bordure de la rue et hors rue, à l'heure de pointe, entre 11 heures et midi, se chiffrent respectivement par 6,723 et 3,540. Dans la zone centrale, il y a actuellement 15,000 unités de stationnement permises en bordure de rue, et 3,800 hors rue. Plus de 600 de ces dernières sont déjà fournies gratuitement au public par la ville.

"A notre avis, dit le mémoire, la ville devrait assumer la charge de régler le problème du stationnement et prendre les moyens suivants: 1 — l'adoption d'un règlement autorisant la délivrance de permis temporaires pour l'établissement de terrains de stationnement dans n'importe quelle partie de la ville;

2 — la modification des dispositions de la charte qui autorise la ville à exiger des espaces de stationnement dans certains bâtiments, en vue de les rendre plus explicites et mieux appropriées aux besoins; 3 — l'expropriation de quelques terrains vagues que nous étions indiqués comme convenablement situés, leur conversion en parcs de stationnement, selon les exigences déjà définies pour le centre, et la répartition de la dépense encourue sur tous ceux qui bénéficient de ces améliorations; de plus, l'acquisition et le financement par la ville de quelques terrains de stationnement privés, dont l'enquête a démontré le besoin essentiel, en pourvoyant, si possible, à leur agrandissement futur;

4 — la réglementation des terrains de stationnements privés et des garages publics, et le contrôle de leur fonctionnement, en vue d'assurer le stationnement ordonné des véhicules; 5 — l'examen des aspects techniques et financiers de la construction et de l'exploitation de la ville, soit par l'entremise des services existants, soit par un organisme spécialement créé à cette fin.

En tenant compte de l'augmentation probable des véhicules automobiles et des nécessités résultant de l'occupation actuelle du sol, les besoins de stationnement existants, deux garages supplémentaires hors rue, en sus des 3,800 unités hors rue déjà disponibles et des 15,000 en bordure de rue. Le nombre d'unités de stationnement hors rue présentement désirables, en plus des stations existantes, deux garages d'une capacité de 1,500 véhicules, douze garages d'une capacité de 200 à 400 véhicules, et cinq garages ou parcs de stationnement d'une capacité de moins de 200 véhicules.

Une étude préliminaire a révélé que le meilleur endroit disponible où la ville puisse fournir sa part de 1600 unités de stationnement hors rue semblerait être le Champ de Mars, qui constitue un emplacement bien situé, très propre aux besoins du stationnement et de réalisation rapide, dit le rapport du service d'urbanisme.

L'exploitation des garages construits par la ville pourrait être assurée, soit par des concessions, soit par les services municipaux existants, soit, enfin par un organisme spécialement créé à cette fin. On pourrait en outre, ajoute le mémoire, augmenter le rapport de ces garages par l'aménagement et la location de boutiques, de magasins et de bureaux.

Les enfants infirmes ont besoin d'aide

Camp d'été et service d'hôpital — Ceux que l'on cache et qui attendent des soins — Un appel pressant de la Société de secours aux enfants infirmes

Une dizaine de journalistes — qui en ont vu d'autres pourtant — ont été fortement impressionnés hier midi, lorsqu'on leur a remis en mémoire l'histoire, souvent héroïque, des centaines d'enfants infirmes qui doivent entreprendre la lutte pour la vie avec un courage tout à fait épique.

S'il est naturel d'être pris de pitié pour une personne adulte qui se sert de jambes artificielles, quels sentiments ne seront pas les nôtres au spectacle d'un jeune enfant dont les membres sont paralysés, ou difformes? Qu'il faille donc les aider à recouvrer la santé le plus tôt possible, ou à préparer l'existence qui sera la leur, tels sont les motifs qui doivent pousser le public à encourager l'oeuvre de la Société de secours aux enfants infirmes.

Cette Société a lancé hier sa campagne annuelle de souscriptions, avec un objectif minimum de 865,000. Samedi prochain, le 4 octobre, des milliers de personnes seront postées à travers les rues de Montréal et offriront des myosotis aux passants. Les dirigeants de la Société nous demandent de nous montrer généreux.

Tous les jours, la Société s'occupe de transporter les enfants infirmes de leur domicile à l'école qu'ils fréquentent, ainsi qu'à l'hôpital où ils sont traités. Dans la plupart des cas, les médecins-orthopédistes prescrivent des chaussettes ou des appareils spéciaux; ces articles, dont le prix est habituellement très élevé, sont alors achetés par la Société qui assure aussi leur remplacement, au fur et à mesure que l'exige la croissance de l'enfant.

Pendant l'été, la Société maintient un camp à Saint-Alphonse de Joliette, où 300 enfants peuvent chacun passer un mois au bon air, sous la surveillance de médecins et de spécialistes de confort, selon l'avis de tous ceux qui l'ont visité; on va même jusqu'à dire qu'il est le plus moderne du genre dans toute l'Amérique du Nord. Incapable de démontrer que ces quelques semaines dans les Laurentides apportent aux petits infirmes les plus grands soulagements, tant au point de vue moral que physique; notons qu'ils ont leur chapelle privée où des prêtres catholiques viennent régulièrement dire la messe.

Voilà, d'une manière très générale, à quoi s'occupe la Société. Voilà ce qu'elle donne aux enfants, gratuitement. Rappelons ici que la Société ne fait pas de distinctions de race ni de religion; toutefois, il arrive que les 80 pour cent des enfants infirmes aidés par la Société sont de langue française et de religion catholique.

500 enfants abandonnés. Cependant, malgré le travail de la société, il existe encore à Montréal quelque 500 enfants infirmes que les parents cachent et qu'ils attachent même, à un poêle ou dans une grange, dans un mouvement de honte aussi irraisonné que stupide.

M. Bryant, qui rapportait ce fait hier, tient à lancer à ces parents un pressant appel: il leur demande de ne pas hésiter à confier leurs enfants à la Société, il les assure que celle-ci en prendra le meilleur soin du monde.

Les parents qui ont des enfants infirmes, ou les personnes qui connaissent de tels enfants, sont donc priés de communiquer le plus tôt possible avec le secrétaire de la société, Mlle M.-A. Daigle, 706 édifice University Towers.

Grève légale! et après?

Grève illégale, grève légale — Mauvais critère de justice — L'arbitrage: arène publique — Règles du jeu — Pour qu'une décision arbitrale oblige les parties

par Gérard PELLETIER

Le présent régime du travail, instauré par la loi provinciale des relations ouvrières, donne lieu dans le public à beaucoup de confusion. Parce qu'on ignore généralement le mécanisme, le sens et les limites de cette loi, on donne aux conflits ouvriers des interprétations douteuses qui brouillent l'opinion et rendent la discussion d'autant plus difficile.

Ainsi, par exemple, la loi interdit de déclarer la grève après un recours à l'arbitrage. "Tant qu'il n'est pas écoulé quatorze jours depuis la réception, par le ministre du travail, d'un rapport du conseil d'arbitrage sur le différend". Supposons qu'un syndicat déclare la grève avant l'expiration de ce délai, la grève sera illégale.

Dès lors, il ne manquera pas de gens pour jouer sur les mots. Quand on peut brandir ce terme redoutable d'illégalité, on a en mains une belle arme. Il est facile de représenter les syndiqués comme de dangereux hors-la-loi qui tentent de saper les fondements constitutionnels du pays, de détruire l'ordre social, de tuer les traditions, etc.

Alors qu'en fait, le syndicat viole la loi... comme vous la violez vous-même en passant au frontières plusieurs cartons de cigarettes ou en diminuant aux percepteurs trois cents dollars de votre revenu. Mais le public n'est pas un juriste et l'on nous

ne fera plus la grève". Il dit plutôt: "Dans le cas d'un différend, vous vous soumettez d'abord aux formalités subséquentes et vous accepterez de discuter de telle ou telle façon pour découvrir tout de suite s'il existe un terrain d'entente. Ensuite seulement vous déclarerez la grève si vous la jugez encore nécessaire".

En d'autres termes, le pouvoir public a organisé une arène; il invite les deux parties à s'y rendre d'abord au lieu de se prendre tout de suite à la gorge sur les lieux mêmes où survient le conflit. Si les parties (ou l'une d'elles) refusent de se présenter dans l'arène, elles entrent de plain-pied dans l'illégalité. C'est le cas des salaisons où les chefs ouvriers, ayant franchi la première étape de cette procédure, qui consiste à négocier avec le patron, ont ignoré complètement les deux autres étapes.

Si au contraire les parties s'engagent dans la procédure légale mais violente, en cours de route, l'une ou l'autre des règles du jeu, c'est alors l'illégalité imminente dont nous parlons plus haut.

Mais notons-le tout de suite: le critère légal, aux termes de cette loi, ne décide en rien de la justice profonde d'une grève. Une grève peut parfaitement être illégale aux termes de la loi et formuler quand même des réclamations justes, légitimes. Une autre grève pourra être légale, c'est-à-dire déclarée en toute conformité avec les dispositions de la loi, mais injuste par les prétentions qu'elle appuie.

Portée de la décision

Autre remarque importante: la décision d'un tribunal d'arbitrage n'a par elle-même aucune force obligatoire. En d'autres termes, on

CARNET MONDAIN

RECEPTIONS

Avant la réunion de la Société Royale du Canada, samedi soir, Mme E. de B. Panet recevait quelques invités parmi lesquels on remarquait: Son Exc. l'ambassadeur du Canada en France et Mme Georges-P. Vanier, Son Exc. l'ambassadeur du Canada en Hollande, M. Pierre Dupuy, ainsi que le major et Mme Gustave Lancelotti, d'Ottawa.

En l'honneur de Mme Gabrielle Roy-Carbotte, auteure de "Bonheur d'occasion", Mme Oscar Beaudoin recevait, samedi soir, à l'issue de la réunion de la Société Royale du Canada.

RACINE-ROBERT

Ce matin, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce, le R. P. H.-M. Bradette, o.p., a béni le mariage de Mlle Gertrude Robert, fille de M. et de Mme Lucien Robert, avec le capitaine Robert-F. Racine, fils de M. et de Mme Pierre Racine. Pendant la messe, un programme de chant a été exécuté par MM. Paul Mireault et Ernest Michaud. M. Paul Doyon touchait l'organe. M. Robert accompagnait sa fille et Mlle Racine était le témoin de son mari. Mlle Racine est la sœur de la mariée, agissant comme dame d'honneur et le capitaine Jacques Pelletier, garçon d'honneur, tandis que M. Raymond Robert, frère de la mariée, M. Jean-Paul Brissot et M. Jacques Lapierre plaçaient les invités. A l'issue de la cérémonie, une réception a réuni les invités dans le salon espagnol de l'hôtel Queen's; le capitaine et Mme Racine partirent ensuite en avion pour New-York et Washington.

La femme et la vie rurale

MME GAUDET-SMET A LA SEMAINE SOCIALE DE RIMOUSKI

Chargée de présenter à ces assises la figure de la femme rurale, la directrice de Popsana, Mme Françoise Gaudet-Smet, ouvre son plaidoyer par la comparaison d'une naissance dans un hôpital et l'arrivée d'un enfant, sur une ferme, dans le temps des récoltes; et dans chaque cas, apporte la réflexion du père.

Puis, elle présente l'épouse du cultivateur, la fait voir d'une clarité à l'autre, occupée aux travaux matinaux de l'étable, occupée des enfants qui partent pour l'école, du diner à préparer pour les hommes qui sont venus battre le grain, des patates à rentrer, des conserves à enlainer, des jardinages à encaver, de la laine à mettre en vêtements pour l'hiver qui vient; puis, ayant bien niché tout son monde au repos, elle commente avec son seigneur et maître les nouvelles internationales qui les ramènent ensemble à vouloir de plus en plus... "Se mêler de leurs affaires".

Débordant la maison, l'activité sociale de la fermière, sans changer d'objet, s'agrandit à la mesure des besoins du voisinage qui ressemblent bien aux siens.

Après ce que l'agriculture reçoit de la femme, il y a ce que la femme est en droit d'attendre de l'agriculture, ce qu'elle doit recevoir des lois et des institutions qui les à enlainer, "pour qu'il soit vrai que les maisons et les fermes qui les gardent aient un beau règne!"

N'attendez pas que le RHUME s'aggrave!

Un peu de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine soulage rapidement les souffrances du rhume de cerveau! Employé au moindre renflement ou étouffement prémonitoires, le Va-tro-nol aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer. Essayez-en aujourd'hui!

VICKS VA-TRO-NOL



TRIPLE ACTION qui donne Soulagement

Parce que les Pilules du Dr Chase pour les Reins et la Foie aident à stimuler l'action du foie, des reins et des intestins, elles peuvent difficilement faciliter dans le cas des maladies les plus communes, telles que l'indigestion et la constipation.

PILULES du Dr CHASE pour les REINS et la FOIE

Un curé loge ses paroissiens

Une coopérative paroissiale — Comme les pionniers de Rochdale — Des ouvriers enfin chez eux

L'article suivant a paru dans le numéro de septembre de "20 Siècle", sous la signature de l'abbé Paul Guay.

Ce jour-là, monsieur Chamberland, curé de la paroisse Sainte-Marguerite des Trois-Rivières, prit une résolution: "Un bon nombre de mes paroissiens sont de classe ouvrière, avec des familles nombreuses. Les loyers pour familles nombreuses sont rares... N'y aurait-il pas moyen de faire quelque chose pour mes paroissiens?" Après tout, l'histoire des coopératives de Rochdale, ces pauvres diables qui ne vivaient que de pain et de misère et tous les jours tournaient une page de leur misérable et sans soleil et qui, par l'application des idées coopératives, réussirent à trouver de l'aïssance et du soleil n'était-elle pas là pour encourager et indiquer la route à suivre? Monsieur Chamberland décida de tenter son expérience chez lui, dans sa propre paroisse; et pour ce, se mit à l'étude du système coopératif bien compris et d'application possible pour ses paroissiens.

Il lança donc l'idée parmi un groupe de ses gens; ce que les autres ont fait, pourquoi pas nous? Après deux ans de cercles d'études et de formation à l'idée coopérative, inspirée des cours de coopération de l'Université d'Ottawa, l'idée germa enfin; elle devait aboutir à une réalisation pratique: la fondation d'une coopérative d'habitations vigoureuse et solide, en 1943.

La coopération se résume en cette idée maîtresse: "se procurer, fabriquer des marchandises au plus bas prix en éliminant le plus d'intermédiaires possible entre les producteurs et les consommateurs". Cette idée au point de vue "habitation" voudrait dire ceci: éliminer le plus de main-d'oeuvre salariée possible, en laissant la construction des futures maisons aux propriétaires eux-mêmes.

Une chimère? Plus d'un souffrait malicieusement devant l'entreprise. La réalisation leur montrait qu'ils avaient tort. Il s'agissait de remédier par la coopération au problème angoissant de l'habitation, problème tout à la fois d'ordre économique, social, individuel et même moral. Il s'agissait de permettre à des hommes libres mais dépourvus de revenus, de devenir propriétaires, de pouvoir vivre chez eux et léguer à leurs enfants un bien économique et gagné à la sueur de leur front.

Apparemment les propriétaires se trouvaient devant une besogne surhumaine. Mais on semble trop souvent oublier que l'homme est fait pour travailler comme l'oiseau pour voler, et que sur cette terre, la clef du succès ne se trouve que dans le travail continu et persévérant. Besogne surhumaine? Mais ne sommes-nous pas les fils de ces pionniers qui se sont attaqués aux grandes forêts du nouveau monde où chaque pied de terrain se présentait à eux comme une conquête à faire? Et sans aller si loin, n'est-ce que de parcourir les campagnes en ouvrant les yeux: vous ne rencontrerez le succès que dans le travail. Ainsi des coopérateurs qui, auparavant, ne possédaient rien pourraient léguer à leurs enfants un bien acquis par leur esprit de travail. Et par le fait même, la coopération réussissait un autre exploit: celui de faire comprendre à chaque individu

LA MODE DU JOUR



Deux dans un! Petite robe pour le jour ou toilette de la première grande soirée. Le patron No 9241 est offert pour les tailles 12, 14, 16. La longueur 12, requiert 4 1/2 verges d'un tissu de 38 pouces de largeur. Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons. "Le Devoir", 430 rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est exigé. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

qu'il pouvait lui-même se construire et devenir maître chez lui.

Membres Mais en pratique, qui seraient ces coopérateurs? De combien d'argent devaient-ils disposer pour être sociétaires? La réponse était facile: ne posséder pratiquement rien sauf les grandes qualités qui font les hommes: la bonne volonté, la sobriété et le courage au travail. Or, la paroisse de Sainte-Marguerite avait ces hommes! Le succès était donc assuré, car quel veut... peut... avec une bonne Providence de son côté... Et il y a des moyens de mettre la Providence de son côté. Ces moyens, on les prit. Le travail fut appuyé sur la prière; durant tout le temps de la construction, une grande-messe payée par les sociétaires, est chantée tous les mois, en l'honneur de sainte Marguerite, patronne de la paroisse; on demande à notre "avocate" deux grâces précieuses: le succès dans la construction et la préservation des accidents possibles sur le chantier. La recette est facile. Savez-vous quelle nous a toujours réussi?

REALISATIONS

Depuis sa fondation en 1943, la coopérative a construit trente maisons; dix autres sont présentement en chantier; et l'automne, l'actif de la coopérative sera donc de quarante maisons. D'autre part, plus de cinquante autres maisons ont été construites sous les conseils de la coopérative, ce dont elle a raison d'être fière.

Un terrain de 100 pieds par 50 est alloué pour la construction de chaque maison; ce terrain est obtenu par l'intermédiaire de la coopérative au coût de \$10. Chaque maison est séparée des autres par une distance de 20 pieds; cela permet ainsi l'éclairage naturel de tous les appartements par les quatre côtés de la maison.

Les maisons ont six pièces dont trois chambres à coucher, un salon, une grande cuisine et une chambre de bain. Chaque "unité" comprend deux logements. Evidemment, l'idéal serait une petite propriété individuelle, chaque propriétaire occupant seul la résidence construite par lui. Mais après étude approfondie de la question et en considérant d'une part le prix actuel des matériaux, de la main-d'oeuvre nécessaire à certains travaux spécialisés, et d'autre part le coût élevé des taxes et des assurances, il a semblé impossible à un ouvrier de condition moyenne de payer de \$35 à \$40 par mois. La solution du problème semblait donc résider dans les "unités" à deux logeurs; le prix du locataire (\$25) sert à abaisser le capital emprunté, tandis que le loyer du propriétaire (\$25) l'intérêt du capital, les taxes et les assurances.

Ainsi le propriétaire retire chaque mois le prix du loyer de son locataire et paie le sien, ce qu'il ferait du reste s'il demeurait ailleurs. Il dépose le tout à la Caisse populaire, qui elle-même se charge de payer les taxes, les assurances de la maison, et les assurances personnelles sur la vie du propriétaire en cas de mort. Suivant ce mode de versements, l'hypothèque est éteinte au bout de vingt ans, avec la possibilité d'avancer l'échéance par des paiements supplémentaires libres.

COMMENT L'ON BATIT

Durant la journée, une petite équipe d'hommes d'ouvriers à salaire travaille à la construction des maisons et prépare le travail que les coopérateurs exécuteront le soir, sous la direction de l'un des leurs, plus averti dans l'ouvrage. Les coopérateurs parachevent ainsi le travail ébauché dans la journée, et ce, tant que la dernière maison n'est pas construite.

En devenant membre de la coopérative, chacun signe un engagement par lequel il doit fournir son travail gratuitement, sans réclamer de salaire et d'indemnité en cas d'accident ou de mort. De plus, il s'engage à travailler en coopération avec les autres sociétaires sur toutes les maisons commencées et son engagement ne prend fin que lorsque la dernière maison est terminée.

Chacun des sociétaires est responsable de ses dettes personnelles, conséquence pratique de ce que chacun est propriétaire de sa maison dès le début des travaux; cependant, au cours des travaux, le sociétaire lui-même ne peut vendre sa maison pour aucune considération. Si les circonstances l'obligent à le faire, seule la coopérative peut reprendre la propriété et elle se charge de rembourser le coût de la construction au prix coûtant à date. Les travaux terminés, si une raison valable oblige le sociétaire à vendre, il pourra disposer de sa propriété au prix qui l'intéresse.

EMPRUNTS

Mais voici l'autre question: qui donc finance l'entreprise, puisque les sociétaires n'ont pratiquement pas d'économies? Pour devenir membre de la coopérative, chaque sociétaire doit d'abord acheter dix actions dans la société, à raison d'un dollar l'action. Chaque semaine, les sociétaires déposent entre les mains de l'administration de la coopérative les économies de la semaine. Cette pratique a pour but de leur enseigner l'économie quotidienne. Mais comme ces économies ne sont nullement suffisantes pour des travaux d'une telle importance, et comme vous l'avez sans doute soupçonné par ce qui précède, la coopérative a recours à la Caisse populaire qui fournit l'argent nécessaire à la construction. Voici notre mode de procéder.



Ces deux blonds jumeaux ont remporté des honneurs et un prix à la foire de Cooksville, Ontario. Les jeux de la balance les ont fort intéressés. Robert et David sont les fils de Mr. et Mrs. R. Peebles.

Repas avec des condiments (Relish)

La maîtresse de maison pratique une excellente méthode quand elle ajoute des condiments et des garnitures à ses repas bien préparés pour charmer l'œil et flatter le palais.

Le goût épicé et piquant des cornichons et des condiments ajoutés aux viandes chaudes ou froides, ainsi qu'à la plupart des plats du lunch ou du souper et aux sandwichs.

Les économistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture, suggèrent les recettes suivantes:

GARNITURES AUX TOMATES VERTES ET AU PIMENT

- 2 tasses tomates vertes hachées
3 piments verts sucrés hachés
1 c. à thé de sel
1/2 tasse d'eau
6 cornichons sucrés
3/4 tasse de sucre
2 c. à table de farine
2 c. à table de moutarde
1/2 tasse de vinaigre
1 tasse de crème sure
3 œufs bien battus.

Hachez suffisamment de tomates pour en faire deux tasses sans le jus. Hachez les piments verts et rouges et mélangez avec les tomates. Saupoudrez de sel et laissez reposer pendant 10 minutes. Enlevez le jus, ajoutez l'eau et faites cuire jusqu'à attendrissement. Ajoutez les cornichons sucrés et maintenez le mélange chaud pendant que vous préparez l'autre partie de la garniture.

Mélangez les ingrédients restants dans l'ordre indiqué ci-dessus. Faites cuire lentement, agitant constamment jusqu'à épaississement. Versez sur le mélange de tomates et de piments, mêlez bien. Versez dans des pots à gelée stérilisée et couvrez avec de la paraffine. Cette garniture se conserve bien dans un bocal fermé dans un réfrigérateur.

Note: Comme il est parfois nécessaire de préparer une garniture à sandwich à une minute d'avis, ce serait une bonne idée de mettre les mélanges dans des bocaux et de les stériliser pendant dix minutes.

CONDIMENT AUX CAROTTES HACHEES

- 3 tasses de carottes hachées (8 grosses)
2 tasses de piments rouges sucrés hachés
2 tasses de piments verts hachés
4 tasses de chou haché (1 petite pomme)
2 tasses d'oignons hachés
1 tasse de sucre
1 pinte de vinaigre
2 cuillerées à table de graine de moutarde
2 cuillerées à table de graine de céleri.

Mélangez tous les légumes. Combinez les ingrédients restants et faites chauffer jusqu'au point d'ébullition. Tassez les légumes dans des bocaux propres et chauds et couvrez avec le mélange au vinaigre chaud. Bouchez. On obtient environ 5 chopines.

MARINADE SUCREE AUX FRUITS (pêches, poires, pommes sucrées, pommes, etc.)

- 4 tasses de sucre
2 tasses de vinaigre

peut aussi prévenir les attaques de la diphtérie et de la coqueluche dont le nombre de cas est encore trop élevé dans notre province.

CH. 2152

Des EXPERTS... si ce sont des experts, aucun risque possible. VOITURE NETTOYAGE, en si bonnes mains, sera bien fait. Les NETTOYEURS LEVEILLE également spécialistes en art de TEINDRE, sont des EXPERTS.



Les Teinturiers et Nettoyeurs connus auxquels vous pouvez confier sans risques: DRAPERIES - TAPIS - COSTUMES-TAILLEUR pour dames, complets et autres articles.

Bureau: 4368, Parthenais Ateliers: 4371, Lafrance

La plomberie dans votre maison

La plupart des Canadiens estiment que les frais d'entretien du système de plomberie n'ont rien d'exorbitant. A la suite d'une enquête que l'Institut canadien de la plomberie et du chauffage vient de tenir dans tout le pays, on sait qu'une personne seulement sur sept trouve ces frais trop élevés, tandis que 48% des propriétaires jugent le coût d'entretien raisonnable, cependant que 24.4% les croient très modiques. Les autres personnes consultées à l'enquête n'ont pas émis d'opinion.

Selon les réponses recueillies par les enquêteurs, ces frais d'entretien varient entre rien et \$25 par année. Trois sur dix ont déclaré que l'entretien de leurs systèmes de plomberie et de chauffage coûte moins de \$10 par année. Ces frais, 14% des établissements entre \$10 et \$25, et 7.4% assurent qu'ils dépassent \$25. Les autres n'en savaient rien.

Près de la moitié des Canadiens révèlent qu'ils ne font pas examiner périodiquement leur plomberie par un homme du métier, et près d'un tiers de nos compatriotes n'ont jamais eu, sous ce rapport, un seul cas d'urgence. Ceux qui recourent au plombier pour un examen ou des réparations urgentes le font environ une fois l'an. Peu de gens font venir le plombier plus que trois fois par année.

Un porte-parole de l'Institut canadien de la plomberie et du chauffage souligne la modicité de ces frais d'entretien, si l'on tient compte de l'importance de la plomberie au foyer ainsi que des frais d'entretien des autres accessoires domestiques, dont on ne se sert pas aussi constamment et qui durent moins longtemps que les systèmes de plomberie et de chauffage.

Une bonne plomberie bien installée et bien entretenue devrait, au dire de l'Institut, durer aussi longtemps que la maison elle-même.

Bourses d'études à des infirmières

L'exécutif du chapitre français du district no XI de l'Association des infirmières de la province de Québec a une assemblée régulière tenue ces jours derniers, a décerné deux bourses d'études.

Les heureuses bénéficiaires sont la Rév. Soeur Emmentienne Girard des Oblates franciscaines de St-Joseph et Mlle Angeline Cosselle. La première poursuivra ses études supérieures à l'Institut Marguerite Youville et la seconde à l'École d'hygiène sociale de l'Université de Montréal.

Une série de ces cours commencent mardi, le 7 octobre, à 8 h., à 120, rue Laurier, à Bédouin. Bienvenus à tous. Renseignements: HA. 9218.

GRANDE PARTIE DE CARTES

A l'oeuvre de la soupe, l'ouverture de la saison sera marquée par une grande partie de cartes, qui aura lieu

lundi, 6 octobre, dans la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, sous la présidence de Mme Léon Mercier-Gouin.

Toutes les dames et les jeunes filles sont invitées à y prendre part en vue d'aider les pauvres, au cours de la saison d'hiver. Billets en vente: HA. 5076, HA. 9669.

CHEZ LES FILLES D'ISABELLE

Québec, 30 (D.N.C.) — Mme Alex Delasse a été réélue directrice nationale et Mme T. J. Butler, régente, au cours du congrès des Filles d'Isabelle de la province de Québec. Plus de 700 personnes, dont 77 déléguées officielles, ont assisté à ces importantes assises tenues vendredi, samedi et dimanche au Château Frontenac. Cette association de charité qui est organisée un peu selon les mêmes lignes que les Chevaliers de Colomb, tiendra son prochain congrès en 1948, à Hull.

La vice-régente pour le prochain terme sera Mme O. Martin. Mme Alex Reid a été réélue secrétaire archiviste; Mme G. Bellefleur, réélue trésorière; Mme Roméo Gagnon, chancelière; Mlle Gilberte Bourque, rédactrice; Mme N. Savoie, élue gardienne; Mme M. Gendron, élue monitrice; Mme M. Dupont, syndic; Mme Geo. Poirier, réélue syndic; Mme L. Cousineau, réélue syndic; Mme A. Rousseau, élue guide; Mme F. Veilleux, élue guide; Mlle P. Morneau, réélue garde interne; et Mme T. Jeanotte, élue garde externe.

Des bourses d'études pour un montant de \$600 vont être distribuées pour aider la jeunesse à poursuivre des études. Les noms des bénéficiaires ont déjà été choisis par le cardinal Villeneuve avant sa mort.

\$77,925 ont été distribués par cette merveilleuse organisation l'année dernière. En ont bénéficié les oeuvres et organisations suivantes: Croix-Rouge, ambulance St-Jean, églises, séminaires, hôpitaux, écoles normales, St-Vincent de Paul, congrès marial, missions étrangères, Soeurs du St-Sacrement, goutte de lait, et action catholique.

Advertisement for Heinz Ketchup: Aide-Memoire! Recherchez la bouteille rouge bien connue - aujourd'hui

ACTIVITES FEMININES

SERVICE DE PREPARATION AU MARIAGE

Le Service de préparation au mariage, désireux de redonner au sacrement de mariage tout le respect dû à l'Institution du Christ-Jésus, et voulant faire des heureux par la vérité, la foi et l'amour véritable, convoque tous les fiancés et ceux qui sont sur le point de l'être à prendre part à ses cours organisés par le Comité diocésain d'action catholique.

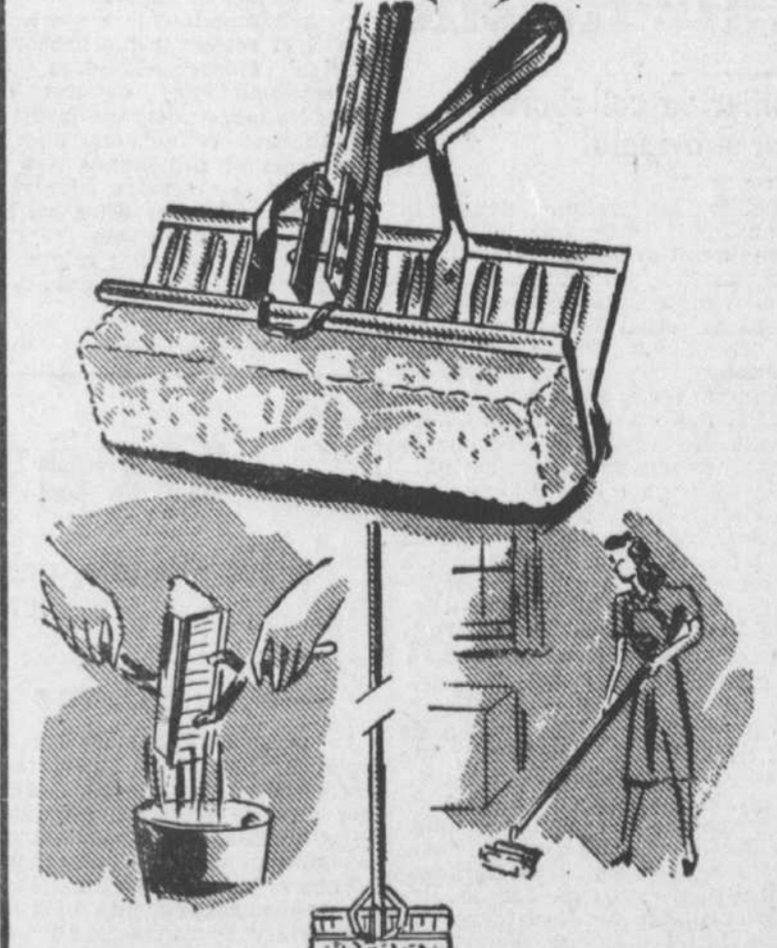
Une série de ces cours commencent mardi, le 7 octobre, à 8 h., à 120, rue Laurier, à Bédouin. Bienvenus à tous. Renseignements: HA. 9218.

GRANDE PARTIE DE CARTES

A l'oeuvre de la soupe, l'ouverture de la saison sera marquée par une grande partie de cartes, qui aura lieu

EATON

FERME A 1 HEURE LE SAMEDI Heures d'affaires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30



FROTTEZ SANS VOUS PENCHER!

VADROUILLES "MIRACLE"

(marque de commerce)

HUMIDES... elles font merveille pour le lavage des fenêtres, des murs, des parquets et des automobiles! Ce sont des vadrouilles faites d'une éponge de cellulose absorbante et solide munie d'une torseuse de métal inoxydable, facile à manier. L'éponge est faite pour pouvoir s'introduire dans les encoignures. Long manche de bois qui vous évite de vous pencher. La tête de l'éponge remplaçable mesure environ 8 1/2" de large. Imitez les centaines de ménagères montréalaises qui utilisent cette merveilleuse vadrouille!

Quincaillerie, au quatrième

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Advertisement for Heinz Ketchup: HEINZ TOMATO KETCHUP 57 VARIETIES. KETCHUP AUX TOMATES HEINZ. De nouveau, vous pouvez vous régaler de la saveur merveilleuse du mélange de tomates Aristocrates mûres, de vinaigre clair et d'épices de choix.

Sommaire des programmes radiophoniques locaux

Mardi, 30 septembre

Table of radio programs for Tuesday, September 30. Columns include station call letters (e.g., CBF-590, CFCF-550), time slots, and program titles.

Mercredi, 1er octobre

Table of radio programs for Wednesday, October 1. Columns include station call letters, time slots, and program titles.

AU CONSERVATOIRE



M. Jean BEAUDET, pianiste et chef d'orchestre, dont on apprend la nomination à la direction du Conservatoire de musique et d'art dramatique de la province.

AU PLATEAU, LES 3, 4 et 5



Bien des pages d'histoire se sont écrites à l'ombre de Notre-Dame de Paris... Il y en eut de sombres, et d'autres claires comme un matin de printemps.

AUGMENTATION DU PRIX DES CHAUSSURES

L'Association des manufacturiers de chaussures vient d'annoncer qu'une augmentation du prix de la chaussure est maintenant inévitable.

Les vendeurs de patate frites

Les vendeurs de patates frites, par l'entremise de leurs procureurs, ont soumis un projet de règlement municipal au comité exécutif.

CONFERENCIER



Ingénieur en charge de la circulation et de l'urbanisme attaché à la ville de New-York, M. Leslie WILLIAMS parlera de la profession qu'il pratique aux délégués du premier congrès national de l'Association canadienne d'urbanisme.

De par la ville

Les Compagnons annoncent que le Dr Ior Evans, gouverneur des troupes de l'Old Vic et de Sadler-Well's, critique de théâtre à l'Observer de Londres.

Reprise des émissions de Dr J.-O. Lambert

Les auditeurs de CKAC apprendront avec plaisir le retour sur nos ondes du programme Mémoires du Dr J.-O. Lambert.

Le quart d'heure des malades

La prochaine émission mensuelle pour les malades aura lieu le premier vendredi du mois 3 octobre, à 4 h. 15, sur le réseau français de Radio-Canada.

Société d'une messe

M. l'abbé J.-Clodomir Coursol, curé de Saint-Martin, décédé le 24 septembre 1947, était membre de la Société d'une messe.

Gazette artistique

SAINT-DENIS: 'Premier rendez-vous', avec Danielle Darrieux et Louis Jourdan. 'Les choses mènent l'enquête', avec Constant Rémy et René Génin.

Horaires des spectacles

Table listing showtimes for various theaters like 'Destins', 'Manouche', 'The Yearling', etc.

Théâtre

GESU: Les Compagnons dans La savetière prodigieuse et L'Apollon de Bellac, 11, 14, 16, 17, 18, 21, 23, 24, 25 octobre.

MONUMENT NATIONAL

CE SOIR MIREILLE. Rideau: 8:25 P.M. Bureau fermé de 6 hrs à 7:15 P.M.

Nouveaux concerts des Petits chanteurs à la croix de bois

Après l'immense succès obtenu lors de leurs premières soirées, les Petits Chanteurs à la croix de bois donneront une nouvelle série de concerts.

LILY PONS

Un seul récital. JEUDI 2 OCTOBRE, 8:45 GYMNASE SIR ART. CURRIE 475 av. des Pins 0.

CANADIAN CONCERTS & ARTISTS, INC.

présente en personne M. MUNI OBERON avec CORNEL WILDE.

Simone RENANT

Après leurs derniers concerts à Montréal, les Petits Chanteurs à la croix de bois se rendront à New-York où ils doivent chanter à Carnegie Hall.

LAUGE QUON MA DONNE

avec JEAN CHEVRIER. UN FILM PUISSANT!

ST-DENIS

A L'AFFICHE TINO ROSSI dans DESTINS.

VERDUN PALACE: Fall Gau, avec Robert Armstrong, Teala Loring; Violence, avec Nancy Coleman, Michael O'Shea.

ORPHEUM: Dr Jekyll et M. Hyde, en français (Spencer Tracy, Ingrid Bergman, Lana Turner).

MGM'S PRIZE PICTURE IN TECHNICOLOR 'The Yearling' avec GREGORY PECK-WYMAN.

CHATEAU ET CARTIER: Great Expectations, avec John Mills, Francis Sullivan, Glenn Robson; Lost in a Harem, avec Abbott et Costello.

WILLIAM HOLDEN JOAN CAULFIELD 'Dear Ruth' avec BILLY DE WOLFE EDWARD ARNOLD MONA FREEMAN.

M-G-M'S 'CYNTHIA' starring ELIZABETH TAYLOR.

MONUMENT NATIONAL 'CE SOIR MIREILLE'.

LILY PONS un seul récital.

Simone RENANT.

LAUGE QUON MA DONNE.

ST-DENIS A L'AFFICHE TINO ROSSI dans DESTINS.

CHRONIQUE DU BRIDGE

LES PETITES CARTES. Si les basses cartes, le plus souvent, jouent un rôle actif, elles ont parfois des jours de gloire et méritent l'attention du bon bridgeur.

Subvention des laboratoires Ciba

Les laboratoires Ciba viennent d'accorder une subvention de \$500.00 pour la continuation des recherches faites à l'Institut de Chimie sur la chloralose alpha.

Soyez à l'écoute

Demain soir à 10h. 45 à Radio-Canada pour entendre Me P.-E. Gagnon, c.r., de Rimouski.

Large advertisement for 'Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois' featuring 'Le Plateau' and 'Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois' with showtimes and ticket information.

Droits et responsabilités de l'entreprise privée

Discours d'ouverture, prononcé par M. Léon Beaudry, président de l'Association des marchands détaillants, au congrès annuel qui se tient présentement sur le "Tadoussac"

A bord du Tadoussac, 30. — "Conscient de nos responsabilités, nous avons voulu donner à ce congrès un thème d'actualité, "Droits et responsabilités de l'entreprise privée", question inévitable dans l'avenir du commerce dans notre province, plus particulièrement du commerce de détail. Nous avons donc convoqué ce congrès pour l'étude, la défense et l'illustration des bienfaits de l'entreprise privée, dont la vie, le développement est intimement lié au développement de notre commerce individuel.

"Depuis quelques années, tous les économistes, les hommes d'affaires, les directeurs de banques, et d'autres, représentant quelquefois des intérêts opposés, ont cependant été unanimes pour prédire qu'à moins d'une collaboration respectueuse entre les différentes classes de capitalistes, l'entreprise privée devra peu à peu céder le pas à un système économique dirigé, contrôlé et subventionné par le gouvernement."

"L'entreprise privée, que nous pourrions aussi appeler le capital individuel ou familial, que représente si bien le marchand détaillant, devra-t-elle encore subir une concurrence déloyale de la part du capital collectif ou centralisé représenté par les chaînes de magasins et peut-être même les coopératives?" se demande M. Beaudry. "L'individu en affaires, contrairement au groupe, met en jeu son propre capital, de l'argent bien gagné par le travail et l'épargne réelle, c'est-à-dire du capital sain, dont il se sent personnellement responsable et qui ne lui échappera pas à la perte l'atteint au premier chef.

"Le système économique de l'entreprise privée a rendu au monde d'énormes services, tant au point de vue progressif que au point de vue social et moral... Question de vie ou de mort. Ce système de l'entreprise privée doit-il subsister ou doit-il disparaître? Doit-on encore laisser à l'initiative individuelle une très large part du domaine économique: ou le marchand indépendant, qui est le type du capitaliste traditionnel, doit-il s'effacer devant les compagnies anonymes à capital collectif, dont les coopératives et les chaînes de magasins sont des exemples frappants?"

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

Canada Dactylographe Eng. 44 ouest, rue St-Jacques Montréal. Tél. HArbour 5988 R.T. Armand

ENCADREURS

Wisnaitner & Fils 908 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

LAITERIE

CH. 6988 - 2599 HOLT, ROSEMONT LAITERIE

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière

Alex. JULIEN propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

Cours irrégulièrement à la hausse à N.-Y. Les reflets de la Bourse

Entreprises payant des dividendes aujourd'hui: Asbestos Corp., 0.20; extra, 0.10; Canada Cement priv., 0.32 1/2; Canadian Celanese, 0.50; séries, \$1.75, 0.43 1/2; séries \$1.00, 0.25; Celanese Corporation, 0.40; Cinzano, priv., 2 1/2%; Cons. Litho, 0.25; David Frères A., 0.25; extra, 0.25; Great Lakes Paper "A", 0.25; "B", 0.25; Indus. Acceptance, 0.37 1/2; priv., 1.00%; Cons. Paper, 0.50; Great West Saddle, priv., 0.75; Hollinger, 0.66; Inter City Baking, 0.75; International Paper, 0.75; priv., \$1.00; Imperial Tobacco, 0.10; priv., 3%; M. Lewis, \$1.00; McMillan "A", 1.25; "B", 0.07 1/2; Murphy Paint, 0.20; Perron Gold 0.01; Russell Industries, 0.15; priv., \$1.75; S.C. United Steel, 0.20; cert., 0.20; United Steel, 0.17 1/2 et Wood Mfg. 0.50.

Eldona Mines Ltd annonce que les travaux de travers bancs au niveau de 500 pieds pour fins de sondage vertical débuteront cette semaine. M. Earle, président, a déclaré que les rapports miniers seraient prochainement publiés à intervalles réguliers et non à chaque trou comme auparavant.

Une assemblée spéciale des actionnaires de Circle-Bar Knitting Co. Ltd aura lieu le 13 octobre prochain aux fins d'approuver un règlement pour la subdivision des 33,000 actions ordinaires, dont 26,398 sont en cours en 33,000 actions de la classe "A" et 33,000 actions ordinaires nouvelles. Les actions "A" auront droit à la participation aux dividendes cumulatifs privilégiés ainsi qu'à tout dividende dépassant le \$1 pour les actions "juniors" conjointement avec les actions ordinaires.

Actions qui se vendent aujourd'hui ex-dividende tant par action ordinaire que par action privilégiée: Chesterville Mining, 0.05; Dom. Tar & Chemical, 0.25; Robinson Coton, 0.10; Sercate "A", 0.20; "B", 0.10; Penmans priv., \$2.50 et Dom. Gilchrist, 0.40.

A la Bourse de Toronto

Toronto, 30. (C.P.) — Le groupe des boissons et les papeteries ont affiché un ton ferme ce matin sur le marché de Toronto tant sur les gains et les pertes se répartissant à la liste dans les autres compartiments. Abitibi ordinaire, Great Lakes ordinaire et Minnesota & Ontario ont haussé respectivement de 1/2 de point, Walkers a gagné 1/2 à 2 1/2 et Sicks a avancé de 1/2 à 1 1/4 dans les boissons. Les titres miniers ont accusé peu de changement. A la baisse dans ce groupe étaient East Sullivan, Nickel, Louvicourt, Macdonald et Eureka mais Discovery, Marlart, Norbenite, Norzone et Sherwit ont gagné du terrain.

A la Bourse de Montréal

30 (C.P.) — Les industriels ont affiché de la vigueur et le ton s'est maintenu à la hausse dans ce groupe ce matin en plus de locale après un début plutôt actif, tandis que les titres miniers étaient délaissés. Des titres ont été enregistrés dans les industriels par Abitibi, Aluminum, Bathurst Paper, Brazilian Traction, Consolidated Smelting, Dittler-Seagraves, Dryden, Imperial Oil, International Paper, International Petroleum, Consolidated Paper, Cub Airco, Donnacoma Paper, Fraser, Minnesota & Ontario Paper, Central Cadillac et Westville. A la baisse étaient les "droits" de Bell Telephone et ceux de la Canadian Breweries, C.P.R., National Breweries, Shawinigan et Eldona.

Ex-dividende aujourd'hui

Actions qui se vendent aujourd'hui ex-dividende tant par action ordinaire que par action privilégiée: B.C. Power A, 0.40; Banque canadienne de commerce, 0.20; Cdn. Industries, 0.17 1/2; Cdn. Malartic, 0.02; Commercial Alcohols, 0.05, prix, \$1.00; Cons. Mines, 0.02; Dome Mines, 0.25; Dom. Dairies priv., 0.44; Dom. Malting, 0.25; Foundation Co., 0.35; Fraser Companies, 0.50 extra \$5.50; Goulds Pumps, priv., 1.75; Howard Smith, 0.25 priv., 0.50; Banque Impériale, 0.25; Kerr Addison, 0.03; Kirkland Lake, 0.03; Lake Dufault, 0.05; Lewis Bros., 0.25; McMillan Fontaine, prix, 1.00; Minco & Ontario Paper, 0.50; St. Lawrence Flour, 0.40; priv., 1.75 et Tuckett Tobacco priv., 1.75.

Option exercée

Le Curb de Montréal a été avisé par Lingside Gold Mines Limited que ces derniers ont reçu paiement pour 50,000 actions de capital-actions, à 10 cents l'action. Il y a 2,260,000 actions en cours et 1,239,995 dans le trésor.

Le dollar canadien en baisse à New-York

New-York, 30. (P.A.) — Le dollar canadien a baissé de 1/4 de point à un escompte de 10 1/2 pour cent par rapport au dollar américain, cette avant-midi à New-York. La livre sterling est demeurée inchangée à \$0.63.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various stocks and their prices.

LE CURB DE MONTREAL

Table of stock market data for the Curb in Montreal, listing various companies and their share prices.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for the Toronto Stock Exchange, showing various stock prices.

CURB

Table of Curb market data, including various stock prices.

Les obligations

Table of bond market data, listing various bonds and their yields.

PRODUITS AGRICOLES

Table of agricultural product prices, including various commodities.

A la Bourse de New-York

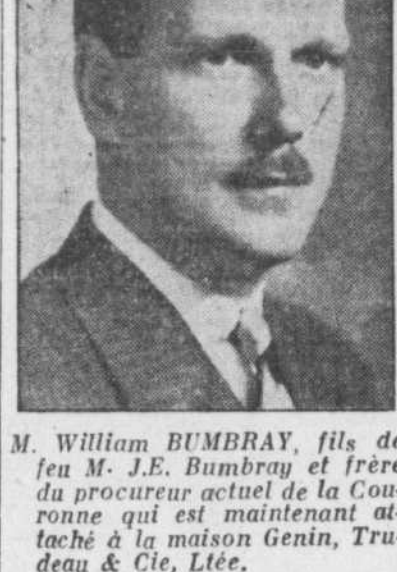
New-York, 30. (P.A.) — Les cours américains ont affiché une tendance irrégulièrement à la hausse durant la matinée d'aujourd'hui. Trés d'un début plutôt actif, des grains fractionnaires ont été enregistrés par U.S. Steel, American Telephone, American Woolen, N.Y. Central, J.I. Case, Burlington Mills, Columbia Gas et Chrysler. Légèrement à la baisse étaient Westinghouse, Southern Pacific, Bethlehem et Republic Steel.

Marché des changes

Table of exchange rates for various currencies, including gold and silver prices.

Au congrès annuel des marchands détaillants

Il se tient à bord du "Tadoussac", de la "Canada Steamship Lines"



M. William BUMBREY, fils de feu M. J.E. Bumbrey et frère du procureur actuel de la Couronne qui est maintenant attaché à la maison Genin, Trudeau & Cie, Ltée.

A bord du Tadoussac, 30. — Les marchands qui assistent en ce moment au 37e congrès provincial de l'Association des marchands détaillants ont reçu ce matin, de sages conseils et de précieuses directives sur la façon d'organiser leur finance, de la part de M. J.-T. Beaudin, gérant d'une des principales succursales de la Banque Canadienne Nationale à Montréal et l'un des conférenciers d'honneur au congrès. Il leur a d'abord dit ce qu'il faut éviter pour ne pas désorganiser leur finance, leur a dit comment tenir leur comptabilité et leur bilan, puis leur a exposé son point de vue sur la manière de traiter avec les banques. Voici d'ailleurs un substantiel résumé de cette intéressante causerie:

L'industriel assume sa part de responsabilité qui lui est propre. Le détaillant intermédiaire entre la production et la consommation, doit comprendre la sienne. Il ne doit rien laisser au hasard. Non seulement ses propres intérêts lui en font une grave obligation, mais son devoir social le lui commande. Le capital placé dans un commerce se divise ordinairement en deux parties: d'une part, les fonds qui ont servi à la constitution même de l'entreprise et qui sont immobilisés pendant le cours de l'exploitation; d'autre part, le fonds de roulement qui sera sans cesse absorbé et renouvelé par la succession des achats et des ventes.

En dehors de divers facteurs ou éléments préjudiciables à toute entreprise commerciale et de nature à entraver l'organisation de sa finance, mais contre lesquels il doit réagir, tels que les achats dans de mauvaises conditions, l'abus de la vente à crédit ou un trop grande négligence à percevoir ses comptes, un stock de marchandises trop considérable ou mal assorti, l'exagération des frais généraux ou un train de vie disproportionné à ses ressources, tout homme d'affaires bien avisé évitera, à tout prix, deux autres dangers qui pourraient avoir de sérieuses répercussions sur son entreprise: les immobilisations inconsidérées et les spéculations hasardeuses.

De telles transactions financières risquent de compromettre sérieusement le fonds de roulement et de le rendre inadéquat aux besoins du commerce. Avant de songer à faire des placements en dehors de son entreprise ou à immobiliser une partie de son capital circulant, tout homme d'affaires doit s'établir solidement et indépendamment des influences extérieures. Pour organiser sa finance et suivre efficacement la marche de ses affaires, le détaillant doit d'abord éviter les dangers que je viens de signaler, ce qui permet-

ACHAT DE CREANCES

ACHAT DE CREANCES MONOTYPISTE

A LOUER — DIVERS

POUR TOUTES OCCASIONS. CHAISES PLIANTE, TABLES A HUTRES, VAISSELLES, VERRES, SABLES, ETC. BENCHI & TABLE SERVICE RESTAURANT URBAIN, PL. 7032. 1-1-48

ACCORDEUR

BOIS — CHAREN — HUILE

CONVERSION ANGLAISE

COTTAGE A VENDRE

LOGEMENT DEMANDE

TERRAIN A VENDRE

TAPISSAGE — PEINTURAGE

ACCESOIRES ELECTRIQUES

PROPRIETAIRES ENTREPRENEURS COMMUNAUTES

BEN BELAND

7152 boul. SAINT-LAURENT Tél.: TA. 6356

# Les Jeunesses laurentiennes 5ième congrès national

Sous la présidence d'honneur de M. le chanoine Lionel Groulx — "Pour une élite nationale" — Des assises à caractère pratique et concret — Un mouvement vivant et dynamique

Les 3, 4 et 5 octobre, aux Trois-Rivières, se tiendra le 5e congrès national des Jeunesses laurentiennes. Ces assises sont sous la présidence d'honneur de M. le chanoine Lionel Groulx. Au cours de ces trois jours, les dirigeants de l'association entendront les rapports des activités et ils traceront le programme de l'année 1947-48. Toutes les délibérations seront dirigées par la présidente générale, Mlle Rita Bourdon, et par le président général, M. Rosaire Morin.

Diverses commissions seront formées dont l'équipe économique, sous la présidence de M. Wilfrid McDuff. Le directeur général, M. Alphonse Bourdon, agira comme secrétaire du comité. Cette équipe, comme nous l'apprenait un récent communiqué, conviendra les jeunes au culte de la compétence et au sens de l'économie.

M. Jean-Robert Bonnier, directeur général de la société Saint-Jean-Baptiste, présidera l'équipe sociale dont le secrétaire sera M. Louis Chamberland, vice-président général et président régional de Montréal. Ce comité d'études approfondira le grave problème des loisirs et proposera des suggestions pratiques pour l'amélioration des misères tristes et réelles de nos milieux.

**L'équipe nationale**  
Les jeunes des équipes nationales, sous la direction de M. Jean Pellerin, secrétaire général de la Société St-Jean-Baptiste, sont invités à travailler à d'excellentes mais lourdes besognes. Dès le début de l'année, le mouvement entend organiser une diffusion intensive de la presse à caractère national. Le journal de papier ou le journal de parti doivent être remplacés par des journaux d'idées.

Les directeurs généraux proposent aussi la propagande de notre drapeau fleurdelisé, emblème canadien-français que tous nos compatriotes devraient arborer. La campagne du drapeau provincial doit se continuer et nous devons obtenir les objectifs fixés. L'organisation de la Pensée de Dollard, en plus de procurer des fonds à l'association, rappellera avec éloquence la mémoire de notre héros national, Adam Dollard des Ormeaux.

Le 24 mai, la fête de Dollard, patron des Laurentiens, le 14 juin la célébration de la mémoire de Marie Rollet, patronne des Laurentiennes; le 24 juin, la manifestation nationale de la Saint-Jean-Baptiste, voilà trois fêtes qui devront être rappelées avec amour et éclat dans toutes les paroisses où les Jeunesses laurentiennes se sont implantées.

Un programme de l'équipe nationale, on peut constater que les jeunes veulent réellement diffuser au maximum la revue de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française. Ils s'efforceront, nous en avons la certitude, de mettre au travail une vaillante poignée de propagandistes qui trouveront à la revue de M. le chanoine Groulx un nombre considérable de nouveaux abonnés.

M. André Robitaille, directeur général, agira comme secrétaire de cette commission. Il nous fait remarquer que les directives seront conçues d'après les événements de notre vie nationale. Le programme d'étude portera sur une connaissance profonde de notre manifeste et des bulletins destinés aux membres et aux sections.

"Pour une élite nationale"

Ce thème du congrès indique les buts et principes de l'association. Il souligne en particulier que le mouvement des Jeunesses laurentiennes n'a rien de fanatique dans ses objectifs, ni dans ses énoncés. L'association tend toujours à la pratique et au positif. Nul souci de détruire en nos esprits. En conséquence, nulle tendance séparatiste.

Souvent, mais à tort, le groupe a été accusé d'isolationnisme. "On a clamé contre nous, notre idéal de la "résistance québécoise". Mais trop de gens ont oublié de comprendre notre attitude." Voilà ce que, tout récemment, le président général faisait remarquer dans une causerie intitulée "Notre Etat français". M. Morin rappelait alors pour la nation canadienne-française le droit de l'Etat national à politique canadienne-française. Sans un tel régime, il lui pa-

rait impossible que le groupe ethnique canadien-français sur-contrains sa culture et la foi de ses citoyens. Il ajoute que cette idée d'Etat français n'était pas nouvelle. Depuis 1774, elle a été progressivement réalisée. L'acte de Québec était une consécration juridique du nationalisme canadien-français. La constitution de 1791 créait une province française. L'acte d'Union n'était accepté de La Fontaine que sur la base fédérative. Toujours, en notre histoire, nous distinguons une tendance continue à l'autonomie nationale.

Et d'ailleurs, l'établissement de cet Etat français est voulu dans l'esprit des Pères de la Confédération qui croyaient que ce régime permettrait aux Canadiens français de conserver leurs coutumes et leurs traditions ancestrales. En s'appliquant à démontrer que cet Etat français est réalisable dans les cadres de la Confédération, les Jeunesses laurentiennes ne préchent donc ni fanatisme, ni révolution. Ils veulent tout simplement assurer à tous leurs compatriotes leur bien propre et l'épanouissement de leur civilisation. Pour aider ces jeunes, qu'on ne critique plus, mais qu'on collabore plutôt à former notre jeunesse sur des principes, sur un idéal de vie. "Une génération de vivants se gouvernerait par elle-même."

## On nous écrit: Nouveaux manuels d'instruction religieuse

Le Collège Stanislas vient d'adopter une série nouvelle de manuels d'Instruction Religieuse qui semblent devoir aider les Professeurs dans cet enseignement essentiel.

C'est d'abord une remarquable Histoire de l'Eglise de M. l'abbé Arquières, l'éminent professeur de l'Institut Catholique de Paris. (Collection l'Ecole). Admirablement illustrée, claire et vivante, cette "Histoire" est mise entre les mains de tous les élèves depuis la classe de Méthode, pour être étudiée parallèlement à l'histoire profane. Elle attirera, sans doute, non seulement les enfants, mais beaucoup de parents qui prendront plaisir à la relire pour découvrir un passé riche de leçons et d'exemples et trop souvent inconnu.

Le Précis d'Apologétique de M. l'abbé Texier est également un livre de première qualité. L'auteur n'a pas craint d'entrer dans les discussions les plus actuelles et de présenter l'enseignement traditionnel par des exemples modernes de miracles, de sainteté ou de l'action bienfaisante de l'Eglise. Rédigé d'un style simple, abondamment illustré, ce simple précis donne une fraîcheur et une vigueur nouvelle à l'enseignement classique de l'Eglise (Collection l'Ecole).

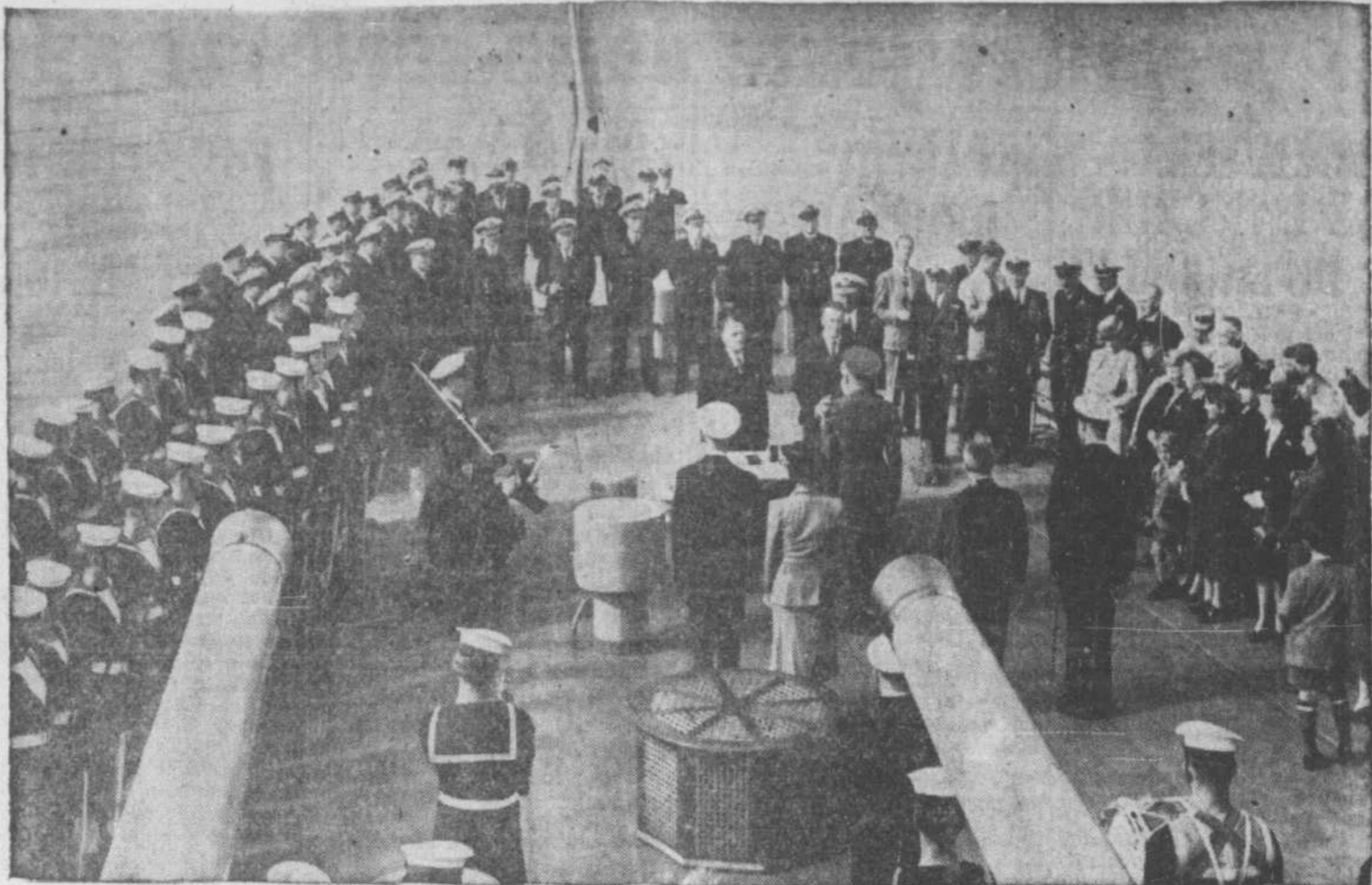
Notons enfin le Cours Complet d'Instruction Religieuse des abbés Quinet et Le Meur. Il contient, en un seul volume les trois parties: dogme, sacrements et morale. L'exposé est clair, sans être surchargé, parfois un peu trop bref, surtout en ce qui concerne les principes de la morale, toujours si difficiles à enseigner à de jeunes garçons de méthode et de versification. (Collection l'Ecole).

Parmi les autres volumes adoptés, signalons seulement la série Desbat en mathématiques et Eve en physique.

## Décédé à bord du "Tadoussac"

M. Lucien Méthot, âgé de 47 ans, de Sainte-Anne-de-Bellevue, est décédé samedi soir à bord du Tadoussac. Le navire a fait une escale au port des Trois-Rivières, pour la descente de la dépouille mortelle. M. Méthot assistait au congrès des marchands détaillants qui se tient présentement à bord de ce navire.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires J.-S. Vallée, à Sainte-Anne de Bellevue. Les funérailles auront lieu mercredi 1er octobre, à 10h, du matin. L'inhumation se fera à Côteau-du-Lac.



Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée sur le pont du navire "H.M.C.S. Ontario", l'ambassadeur de France au Canada, le comte Jean de Hauteclocque, a remis des décorations françaises à cinq Canadiens. On voit ici, de dos tourné à la caméra, les récipiendaires qui sont de gauche à droite: le Lt-cmdr J. A. V. Thompson, Mme J. C. Jones, veuve du vice-amiral Jones, le major-général Keller, l'amiral Nelles, et le capitaine Hibbard.

## Un nouveau North Star

Il est encore plus perfectionné que le premier de ces appareils mis en service par Air-Canada

M. H. J. Symington, C.M.G., président d'Air-Canada, annonce que le premier de vingt "North Star" construits au Canada avec régime de presse vient d'être livré.

Le nouvel avion est capable de transporter quarante passagers et un équipage de six personnes. Il peut être affecté aux lignes continentales ou transatlantiques, mais pendant quelques semaines il servira à l'entraînement des équipages.

Construit par Canadair Limited, à Montréal, le nouveau "North Star" renferme les derniers perfectionnements en aéronautique. Il remplacera les "North Star" en service actuel. Le premier de ces nouveaux appareils aura été livré, en 1948.

Actionné par quatre moteurs Rolls-Royce, le nouvel avion est muni d'un régime de pression atmosphérique qui lui permet de voler à 20,000 pieds d'altitude sans aucune inconvénience pour les passagers. Cette haute altitude permet aussi un vol plus rapide. Dernièrement, au cours d'un vol d'essai, l'avion a traversé l'Atlantique, dans le sens de l'est, à 314 milles à l'heure, un nouveau record.

Le nouveau "North Star" est aussi équipé avec des tuyaux d'échappement qui réduisent le bruit dans la carlingue, un poste de radio automatique et autres perfectionnements. Sa capacité est d'une capacité de 3,224 gallons impériaux, soit 272 gallons de plus que l'ancien modèle.

Dans ses envolées transatlantiques, le nouvel avion pourra transporter 40 passagers et 1,100 livres de courrier et de messageries. Au Canada, il pourra transporter une cargaison maximum de 12,000 livres.

## Cours de droit gratuits

Des cours de Droit, destinés à l'acquisition de connaissances juridiques élémentaires, seront donnés gratuitement chaque vendredi soir, à 8 h., à compter du 10 octobre prochain, au Monument National. Ces cours comprendront une série de 40 leçons, à raison de deux cours par soir. Le professeur sera Me Dollard Dansereau, procureur senior de la Couronne.

## Au Club Saint-Laurent-Kiwanis

Le prochain déjeuner-causerie du Club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal, Inc., aura lieu mercredi, le 1er octobre 1947, à 12:30 en la Salle de Bal de l'Hotel Ritz-Carlton. Le conférencier invité sera le major-général Georges-P. Vanier, D.S.O., M.C. ambassadeur du Canada en France. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "La France".

## AVEC LES MARCHANDS DETAILLANTS

Revue des vœux exprimés au congrès de l'association de 1946

A bord du "Tadoussac", 30. — La plupart des associations adoptent au cours de leurs congrès de nombreuses résolutions, demeurent confinées aux archives et dont on n'entend jamais plus parler. Il n'en est pas ainsi cependant de l'association des marchands détaillants qui tient en ce moment son 37e congrès annuel à bord de ce bateau, tout en faisant une magnifique croisière au Saguenay.

Hier, à la séance d'ouverture du congrès le secrétaire général de cette association, M. Fernand Boisseau, a dans son rapport annuel, fait une revue de tous les vœux exprimés par les diverses sections de l'association au congrès de 1946 et l'on voit, par son rapport, à quel point l'association des marchands détaillants défend les intérêts de ses membres, tout en prenant ceux du public en général.

## Le rapport de M. Boisseau

Ainsi, dit M. Boisseau, votre congrès de 1946 ordonnait à l'exécutif provincial de porter la contribution annuelle des membres de \$15 à \$20. La mesure était impopulaire. Vos directeurs l'ont néanmoins appliquée.

Vous avez exprimé le vœu que la commission des prix soit transformée graduellement et aussi rapidement que possible afin de la rendre apte à activer la production des marchandises. Cet organisme, qui a presque complètement fermé ses bureaux et retiré les ordonnances qui avaient trait à la limitation de la production. Le gros de son travail a été d'agir avec précision et rapidité sur les approvisionnements, pour hâter la réadaptation de la guerre à la paix. On peut rendre aux membres de la commission des prix le témoignage qu'ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes et que leur travail, dans l'ensemble, a sauvé le détaillant indépendant.

Vous demandiez une diminution d'impôts dans le but d'alléger le fardeau qui accablait le détaillant. Le budget fédéral de cette année, en faisant disparaître la loi des surplus de profits, en diminuant les impôts personnels qui paralysaient une partie de vos revenus, a satisfait vos clients, atteint en partie l'objectif visé par votre vœu de 1946.

## L'assurance-chômage

Vous demandiez que les employeurs du détail et le détaillant lui-même ne soient plus assujettis à l'assurance-chômage et que les fonds ainsi perçus servent à l'établissement d'une caisse de retraite pour les employés de cette catégorie. Nous avons communiqué avec le commissaire de l'assurance-chômage pour lui faire part de ce vœu. La réaction de la commission nous est venue après étude. La loi qui régit pas de faire une classe particulière. Les tarifs établis l'ont été précisément en tenant compte du fait qu'un bon nombre d'assujettis ne touchent jamais de prestations, comme c'est le cas dans le détail. Nous retournerons cependant devant les autorités fédérales à ce sujet.

Vous demandiez une législation de coordination entre le fédéral et les provinces pour faire disparaître certaines pratiques de concurrence déloyale dans le commerce qui profitent des frontières provinciales et des importations d'une frontière à l'autre pour se développer d'une façon dangereuse. Ce problème est aux mains des autorités parlementaires fédérales.

## Ententes établies

Vous vouliez que nous établissons avec les manufacturiers, grossistes et distributeurs, des ententes dont l'objet serait de protéger le commerce indépendant. Ces ententes sont établies avec plusieurs des intéressés; nos relations avec grossistes, manufacturiers et distributeurs sont excellentes; nous avons pu faire corriger un grand nombre de situations désagréables pour nos membres et ennuyeuses pour le commerce de détail. Les intéressés ne se sont pas engagés à donner à nos membres un traitement de faveur. Ce n'est pas cela que nous demandions, mais ils ont convenu d'agir immédiatement sur les plaintes que nous leur rapportions et de nous donner justice.

Vous demandiez aux gouvernements de reconnaître l'apport bienfaisant du détaillant indépendant à la stabilité de l'économie nationale et de maintenir les mesures qui sauvegardent les droits de l'entreprise privée. Sur ce point notre position est encore meilleure que l'an dernier. La thèse de l'association est de plus en plus acceptée. Les autorités publiques, les milieux universitaires, la presse en général acceptent plus que jamais la nécessité des classes moyennes et s'en font les défenseurs. L'oreille des gouvernants et leurs portes nous sont ouvertes. La prédication socialiste se fait plus sourde, moins directe, plus honteuse.

## Les rationnements

Des rationnements par coupons dont vous demandiez la disparition, il ne reste plus que le sucre et la mélasse. On nous affirme que la situation dans le monde justifie le maintien de ces rationnements et on nous laisse espérer que cette situation internationale sera corrigée au cours de l'année.

Je voudrais ici dire un mot d'un des aspects particuliers du travail de votre association. Elle mérite peut-être davantage de vous pour les choses qu'elle vous évite et que vous ignorez que par ce qu'elle vous obtient ou vertement. Là, comme ailleurs, nous pratiquons la doctrine qui recommande de préférer prévoir que guérir.

Notre section des vivres demandait que le plafond sur les prix des denrées ne soit abandonné que progressivement et au fur et à mesure que les produits redeviendraient abondants sur le marché. Cette recommandation avait pour but de retarder le plus possible l'augmentation du coût de la vie. Nos représentants à la commission des prix ont été, croyons-nous, écoutés au moins pour une bonne partie. On a commencé par libérer des plafonds d'abord les articles sans importance dans le budget familial, ensuite les objets de luxe et finalement les denrées, au fur et à mesure que les quantités disponibles paraissent le justifier.

Vous vouliez la mise en application d'un programme de stabilisation et l'emploi d'un homme spécialisé dans les vivres pour fins d'organisation et de service dans cette section. M. Emile Ste-Marie remplit aujourd'hui ce poste avec compétence et date par ce service ont déjà donné des résultats probants. Avec le temps, le travail de M. Ste-Marie s'étendra à toute la province et apportera à nos membres les bienfaits d'un service spécialisé comparable en tous points à ce que peut apporter aux chaînes de magasins la centralisation de leur information et de leur direction.

## Les marchands généraux

C'est une autre des réalisations de votre bureau provincial que la création d'un service de coordination plus particulièrement attaché à nos marchands généraux.

Aussitôt que cela a été possible, vos directeurs ont créé le service de coordination et de contacts. Depuis décembre dernier, M. Lorenzo Blanchard visite nos membres de la province. Il leur apporte des suggestions, entend leurs plaintes et leurs doléances, les transmet au bureau où nous tentons d'y apporter une solution; il organise des assemblées, stimule la vie de nos succursales locales. Dans les prochains mois, il aura à organiser nos conseils de comités et c'est de lui que relève la préparation de nos congrès régionaux.

## Vêtements et chaussures

Dans le cas des vêtements, vous vouliez faire augmenter la quantité des marchandises sur le marché régulier et voir disparaître le marché noir. Les résultats de notre travail se voient sur vos tablettes et, bien que la situation ne soit pas encore complètement normale, nous nous sommes sérieusement engagés sur la voie de la réadaptation. Petit à petit, le marché sur lequel vous opérez devient à cause du retour des marchandises, beaucoup plus un marché de vendeurs qu'un marché d'acheteurs.

La chaussure avait demandé la formation d'une section nationale dans notre association. Une association indépendante de la nature d'Ontario désirait se joindre à nous en vue d'opérer plus complètement sur le plan national

## UN CONGRES LOURD DE CONSEQUENCES

C'est celui de la Chambre de commerce du Canada — Relations fédérales-provinciales — Immigration

Le congrès de la Chambre de Commerce du Canada aura lieu à Québec au cours de la semaine prochaine.

On y discutera de "l'organisation de la prospérité". Il y sera question, entre autres choses, des relations fédérales-provinciales et de l'immigration.

Les autorités de la Chambre de Commerce de Montréal attachent une grande importance à ces assises et prient leurs membres de s'y rendre en grand nombre. Voici d'ailleurs en grand crit à ce sujet, sous la signature de M. Pierre-L. Trotter, "Com-

merce-Montréal". L'organe officiel de la Chambre de Commerce du Canada tiendra à Québec, au château Frontenac, les 7, 8 et 9 octobre, son congrès de 1947. Les délibérations auront pour thème "Planning for Prosperity". Plusieurs centaines des hommes d'affaires les plus importants du pays participeront à ce congrès.

"Notre Chambre prendra une part plus active que jamais aux discussions lors de ces assises. Elle y défendra deux thèses qu'elle considère essentielles, voire même vitales. Elle s'efforcera de faire approuver, par toutes les Chambres de Commerce du Canada, ses propositions quant aux relations des gouvernements fédéral et provinciaux en matière d'impôts. Elle tentera de tempérer certaines demandes par trop risquées en matière d'immigration.

"Votre président, vos dignitaires et vos administrateurs vous demandent de venir les appuyer à Québec, au château Frontenac, les 7, 8 et 9 octobre."

# SACS DE THÉ "SALADA"

Delicieux -  
Faciles à préparer

## Comment qualifier cette tarte aux raisins?

### ON Y A AJOUTÉ DU PORTO "74" BRIGHT

Ca c'est  
Vraiment Bon!

Vous demandiez une législation de contrôle sur le crédit au consommateur et la vente à tempérament. Cette loi est en vigueur depuis le 15 août. Québec, sur ce point comme sur bien d'autres, a fait oeuvre de pionnier. On viendra dire après cela que nous sommes une province rétrograde et arriérée!

Quant à la vieille question de la classification des peintures, nous avons fait en haut lieu les représentations les plus pressantes. Nous en ferons d'autres et nous les ferons assez fortes pour qu'elles soient entendues.

Vous vouliez une politique de directives dans la production et la distribution des matériaux de plomberie. Nous avons fait des représentations en ce sens. Nous avons été plus heureux sur la question du code provincial de plomberie. Ce code est à l'essai pour un an et, à l'expiration de cette année, il prendra effet. Il est loisible de dire que le gouvernement a reconnu le bien-fondé de nos demandes. Des circonstances politiques seules en ont empêché la réalisation immédiate.

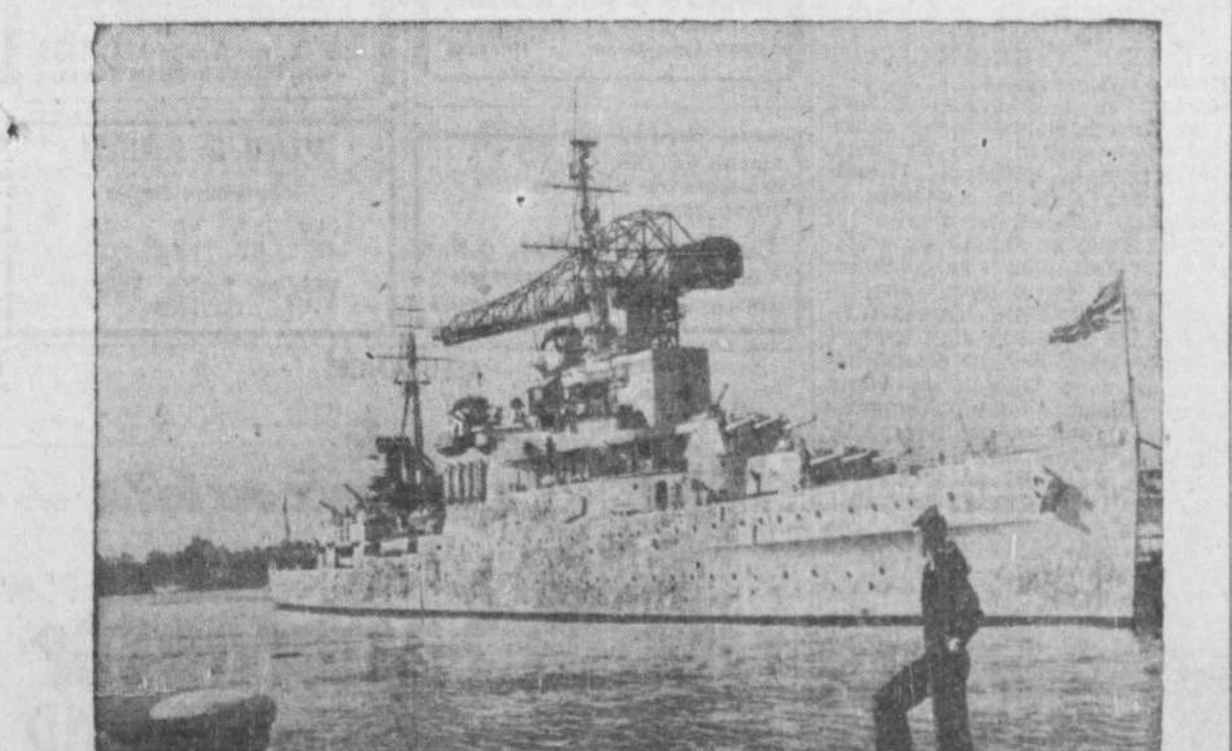
Notre section du taxi avait émis le vœu que la régie des transports acquière une juridiction complète sur le taxi dans la province. J'ose dire que le gouvernement a reconnu le bien-fondé de nos demandes. Des circonstances politiques seules en ont empêché la réalisation immédiate.

"Voilà, dit en terminant M. Boisseau, le sort qui a été fait aux résolutions de 1946."

## SHERRY ET PORTO CANADIENS

# "74"

BRIGHT'S WINES LTD.—NIAGARA FALLS  
Bureaux des ventes et entrepôts à Lehigh, P.Q.



Le "H.M.S. Sheffield, croiseur de guerre britannique de 10,000 tonnes, peu après son arrivée à Philadelphie, Penn. C'est la première visite, depuis dix ans, d'un navire de guerre britannique dans la ville des Quakers.





Lorsque le "H.M.S. Sheffield", croiseur britannique de 10,000 tonnes, s'est ancré dans le port de Philadelphie, sir William-G. Tennant, vice-amiral et commandant du navire, à droite, a été reçu par M. Hugh-C. McClelland, consul britannique. Le navire est en tournée de bonne entente sur la cité de l'Atlantique.

### Un nouveau style de sainteté

#### Le cinquantenaire de la mort de sainte Thérèse de Lisieux

Il y a cinquante ans, le 30 septembre 1897, une petite Carmélite expirait de tuberculose à l'infirmerie de Lisieux en présence de la communauté rassemblée. Son visage gardait, dans la mort, un ineffable sourire et il y prenait même un éclat inconnu, comme s'il eût été illuminé du dedans, ainsi qu'une lampe d'opale.

Son nom était Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face; elle ne comptait que 24 ans d'âge et 9 de vie religieuse. Rien d'extraordinaire n'avait apparemment marqué cette courte existence; depuis l'enfance à Alençon puis aux Buissonnets dans la famille de M. "Saint-Martin", à l'école ensuite chez les Bénédictines de Lisieux, la "petite fleur" n'avait fait que s'ouvrir, souriante de simplicité et d'amabilité. Et les compagnes, au Carmel, qui avaient vu Soeur Thérèse assignée seulement aux tâches obscures du réfectoire, de la lingerie ou de la scierie, n'étaient pas loin de penser à l'embarras de leur Prieure quand elle aurait à rédiger une note nécrologique de la morte. Car "cette petite sœur, disait-on, tout aimable qu'elle est, n'a pour s'élever rien fait qui vaille la peine d'être raconté" (*Histoire d'une âme*, XII, p. 234).

Or, cinquante ans ont passé et l'on ne compte plus aujourd'hui les documents pontificaux, les lettres pastorales d'évêques, les biographies et études théologiques où sont relatées et puis commentées la vie et l'oeuvre de la petite sainte de Lisieux. L'ouvrage de gloire, dont a parlé Pie XI, sévit plus que jamais en cette année jubilaire, quand de nombreux Ordinaires de France ont mis en lumière pour le Carême de leurs fidèles les vertus et le message de celle qu'ils appellent avec Pie X: la plus grande sainte des temps modernes. (Voir *La Croix*, 19 mars 1947, p. 3).

C'est, de la sorte, à la lettre que se réalise le mot de Notre-Seigneur: "Celui qui se trouve être le plus petit parmi vous tous, celui-là sera le plus grand". (Luc, IX, 48).

Il se trouve en même temps que cette source évangélique est le point de départ de l'itinéraire spirituel chez Soeur Thérèse. On se rappelle, elle était à la recherche d'un moyen pour "aller au ciel par une petite voie toute nouvelle", quand elle alla demander aux Ecritures l'indication de l'ascenseur de son désir; "et j'ai lu, dit-elle, ces mots sortis de la bouche même de la Sagesse éternelle: "Si quelqu'un est tout petit, qu'il vienne à moi..." Pour cela le fait pas besoin de grandir, il faut, au contraire, que le reste petite, que le devenir de plus en plus." (*Histoire d'une âme*, IX, 154).

Vous entendez: rester petit, c'est reconnaître son néant en face de la Miséricorde divine qui pose ses propres trésors et couronne ses propres dons dans les âmes. Rester petit, "consiste à sentir et à opérer sous l'influence de la grâce, comme l'enfant sent et agit naturellement"

(Pie XI, homélie de la messe de canonisation, le 17 mai 1925); c'est en arriver à ce degré de confiance et d'abandon qui fascine le chrétien s'écriant: Papa le bon Dieu! comme l'enfant au bras de son père. Rester petit, c'est garder sa taille. C'est-à-dire s'accepter avec ses imperfections et ses fautes sans trop s'en affliger, pour plutôt y trouver à s'humilier. Rester petit, c'est ne point rechercher les oeuvres éclatantes ni les moyens compliqués pour se sanctifier. Jeter seulement des fleurs à Jésus, c'est-à-dire les moindres sacrifices et les actions de la vie ordinaire, une fois infusés d'amour (*Novissima verba*, le 6 août 1897).

Qui ne voit le contraste avec l'ascèse des anachorètes Antoine, Paphnucé ou Jérôme, dans leurs solitudes peuplées d'extraordinaires pénitences? Le moyen âge a illustré dans une fresque le long des murs d'un cimetière, à Pise, le style de sainteté propre aux Pères du désert; sur une paroi de roches, les athlètes du silence ont à méditer ou à jeûner, ou à combattre le démon, ou à cultiver un jardin ou à nicher dans des cavernes comme la colombe, du cantique dans les lézards de la muraille. Ce même idéal de mortifications violentes a longtemps alimenté la conscience chrétienne, il est vrai. Mais, pense la petite Thérèse, "si toutes les âmes appelées à la perfection avaient dû, pour entrer au ciel, pratiquer ces macérations, Notre-Seigneur nous l'aurait dit, et nous nous serions imposées de grand cœur. Mais il nous annonce qu'il y a plusieurs demeures dans sa maison. S'il y a celles des grandes âmes, celles des Pères du désert et des martyrs de la pénitence, il doit y avoir aussi celle des petits enfants" (*Histoire d'une âme*, Conseils et souvenirs, p. 278).

Aux il faut des moyens simples de pratiquer la mortification d'une façon qui laisse l'esprit plus libre; tels sont les sacrifices imposés par le devoir d'état ou les mille circonstances quotidiennes, comme rendre service, semer la joie, accepter sans maugréer les "coups d'épingle" chaque jour répétés. Quelle vie n'en comporte pas à côté de grandes épreuves telles que la maladie, la perte d'être cher, les dissensions de famille, la pauvreté, les contradictions? Parfois, c'est le jeu inique des hommes qui obstrue notre route, souvent Dieu lui-même semble paralyser nos efforts; et bien des fois, toutes ces croix, au lieu de nous faire croître en amour et en grâce, sont rendues pour nous inutiles comme celle du mauvais larron!

Qu'on écoute, sur ce point, le message de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Si elle n'a pas choisi de se flageller elle-même, c'était pour laisser à Dieu l'initiative des coups, dans les martyrs du corps et de l'âme à elle imposés. "Quand Jésus entre quelque part, dit Bossuet, il y entre avec sa croix et ses épines; il en fait part à ceux qui

l'aiment". Personne ne soupçonnait, sous le sourire de la petite Carmélite, cette "part" immense des épreuves intérieures dans la grande nuit de la foi, ou des souffrances physiques quand elle vomissait le sang et mourait de froid. Une photographie du noviciat nous montre la sainte qui s'épanouit en plein jardin du Carmel, debout au pied du grand Christ en croix; elle paraît là nous communiquer le message de son dernier jour: "Je n'aurais jamais cru qu'il fut possible de tant souffrir! Jamais! Jamais!... Il faudra le faire savoir aux âmes".

Il faut savoir surtout quel courant d'amour traversait, pour les diviser, toutes les épreuves et souffrances de sainte Thérèse. Elle y a même trouvé la définition de sa voie: "La souffrance unie à l'amour" (Lettre à un missionnaire).

L'on pourrait penser que c'est là une formule spirituelle déprimante si l'on ne touchait, du coup, au secret de la paix et de la joie des saints. Depuis que l'Homme-Dieu a été broyé sur le Calvaire sans cesser de jouer, au sommet de son âme, du Paradis, une flamme brûlante transforme Gethsémani en Thabor et fait exulter dans l'angoisse: "J'en suis venue à ne plus pouvoir souffrir parce que toute souffrance m'est douce" (*Histoire d'une âme*, XII, p. 235). C'est le chant du cygne d'une vie finissante; et pour cette âme consumée "d'un trait de feu", est déjà entrevue dans les transports de l'union, la vocation du ciel: Aimer, être aimée et revenir sur la terre pour faire aimer l'AMOUR.

Le Père Philippe, des Prêcheurs, a parlé, à propos de la spiritualité thérésienne, d'un nouveau style de sainteté sans charismes ni extases, mais réduite seulement à sa pure essence: le triomphe de l'amour. La voie de la petite Thérèse est bien aussi, sous un autre aspect, d'un style classique et ancien comme Nazareth et l'Evangile. Depuis que la fidélité aux tâches ordinaires a été consacrée dans l'atelier du charpentier Joseph, tous les métiers mènent à la sainteté. Il n'est pas requis d'appartenir à la race des stylites ou des ermites; il n'y a qu'à pénétrer d'amour nos travaux ou aux champs ou à l'usine, ou au bureau, ou au convent, pour devenir des saints authentiques: qu'aucun éclat extraordinaire, aucune auréole de gloire, aucun miracle sensible ne révèle peut-être jamais à l'entourage. Comme ce fut le cas de la T. Sainte Vierge et de Soeur Thérèse. Aussi est-ce à dessein que les leçons du bréviaire pour la fête de la sainte de Lisieux font écho à la vie cachée de Marie. Depuis, en effet, qu'elle a eut le pain et tiré l'eau du puits sans simplement qu'elle priât les psaumes, en union avec le Rédempteur, rien n'est apparu insignifiant ou négligeable dans l'activité des enfants de Dieu. Tout est grand si l'amour est grand.

Depuis que le Christ, aussi, a donné un enfant en modèle à ses apôtres, l'investissement "Si vous ne devenez comme les enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux", la voie d'enfance spirituelle était, de ce jour, enseignée comme la "condition nécessaire pour obtenir la vie éternelle" (Benoît XV, discours du 14 août 1921).

### Coopération et vie rurale

#### Un résumé du cours présenté par M. L. de G. Fortin, de l'École d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, aux Semaines sociales de Rimouski

Le conférencier expose "d'où vient la coopération" et rappelle que le centenaire de la coopération coïncide avec le centenaire du communisme, la première date étant de 1844, la seconde de 1848. Puis il tire quelques leçons de la contradiction totale entre ces deux remèdes inventés pour soulager les mêmes souffrances du prolétariat.

"Le Canadien français est-il coopératif?" M. Fortin, en guise de réponse, expose les traditions d'entraide mutuelle, de coopération avant la lettre qui sont le fond de notre vie sociale. Puis il fait une brève revue de nos réalisations coopératives, depuis les tout premiers essais, il y a déjà plus de soixante ans. L'avenir de la coopération au Québec dépendra directement de l'éducation que recevra le coopérateur d'aujourd'hui et de demain; le conférencier expose donc les responsabilités de ceux qui doivent enseigner ce mode d'action en commun, qui est plus une oeuvre sociale qu'une oeuvre économique.

Il suggère qu'une publication hebdomadaire, populaire et bon marché, un "Hébro-Coopératif", en somme, puisse atteindre tout coopérateur de langue française au Canada, afin de pouvoir faire au plus tôt l'éducation coopérative dont dépend directement notre futur rural.

Suit une brève étude de nos Caisses populaires; après avoir suggéré quelques légères réformes dans le mode d'études des coopératives, le conférencier pose la question: "La Caisse populaire doit-elle payer une ristourne?" et il y répond affirmativement. Il fait aussi la remarque que la Caisse populaire n'intéresse pas suffisamment, dans nos milieux ruraux, les classes humbles qui, pourtant, fréquentent les lieux de dissipation de leur argent... Défait de propagande? Aristocratisation de ces caisses? Il demande plus de propagande en vue de l'épargne.

Mais il fallait qu'une petite Carmélite le rappellât à notre monde en train d'oublier le sermon sur la montagne et la parabole du festin désert. Quand la société des hommes offre le spectacle d'une basse-fosse d'ambitions et d'égoïsmes où les plus forts écrasent les plus faibles, le message de sainte Thérèse remet dans les coeurs les béatitudes avec l'annonce du "moment pour les pauvres et les petits d'être récompensés amplement de leurs humiliations" (*Novissima verba*, 8 août 1897). Quand l'orgueil des savants ou des philosophes les fait s'entre-heurter dans leurs passions, la sagesse est révélée à un enfant de 15 ans. Elle enseigne simplement à aimer. A sa parole, les disciples se forment par légions. En ce moment, quand sonnent ses cinquante ans de gloire, il y a, d'un bout à l'autre du monde, une caravane de petites âmes, parmi les prêtres, les religieux, les missionnaires, les soldats, les parents chrétiens, engagés dans la voie nouvelle, et dont "la vie intérieure a subi l'influence bienfaisante de ce petit être, venu à la terre pour nous enseigner la grandeur, d'une petite sainte, et inimmuable est votre famille spirituelle" (Pie XII, discours du 11 juillet 1937).

Lionel-Henri BEAUDOIN, Québec, 30 sept. 1947.

### Le prochain congrès des agronomes

Le conseil administratif de la Corporation des agronomes de la province de Québec, réuni à son siège social à Montréal, le 23 septembre, a décidé que l'assemblée annuelle de son conseil général et le prochain congrès de la Corporation auront lieu à Granby, dans la semaine du 27 juin 1948. Le sujet à l'étude sera "Les sols". Plusieurs centaines d'agronomes de toutes les parties de la province prendront part à ce congrès, qui aura lieu sous les auspices de la Corporation des agronomes de la région des Cantons de l'Est.

### LES COURS DE VENTE DE L'A.P.C.V.

#### Liste des diplômés

Samedi dernier, 27 septembre, l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce du Canada distribuait aux élèves des cours de vente de l'an dernier, des diplômes décernés par l'Université Laval. La cérémonie a eu lieu à l'Ecole centrale des arts et métiers, dans l'ancien édifice de l'Université.

M. Léopold Pouliot, vice-président général de l'A.P.C.V., présidait la soirée. Il souhaita la bienvenue aux nombreux assistants et présenta ses hommages aux invités d'honneur: le Dr J.-F.-A. Gatiien, représentant de M. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie, les RR. PP. Arthur Dubois et Achille Brunet, S.J., respectivement aumônier général et second aumônier de la section Mont-Royal, les RR. FF. Stanislas et Roland, de l'Ecole de commerce de l'Université Laval, MM. Emile Renaud et Albert Lavoie, de Québec.

M. Elie Ducharme, directeur des cours de vente, illustra l'importance de ce service et invita le public à faire une propagande de grande compétence aux élèves qui le suivent.

M. René-A. Charbonneau fit l'appel des diplômés, qui reçurent leur certificat d'études des mains du R. F. Stanislas, directeur de l'Ecole du commerce, de l'Université Laval. Des prix furent aussi distribués à ceux qui ont réussi, soit dans l'ensemble des examens, soit dans chacune des matières au programme.

MM. Charles-Eduard et Jean-Lebrun se classèrent premiers de leurs promotions respectives. D'autres prix furent accordés à MM. P.-Emile Bélanger, Jacques-A. Lussier, J.-Marie Bourassa, J.-Paul Saucier, J.-François Nadeau et Camille David. Au nom de ses confrères, M. Lebrun remercia l'Association, puis le R. F. Stanislas exposa la genèse des cours de vente. C'est M. Emile Renaud, de Québec, qui avait conçu le projet de commencer ces cours et les proposa. Depuis, des filiales ont été fondées à Chicoutimi, Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières et Hull. Le but de ces leçons est de développer la compétence des voyageurs, d'intensifier leur rendement et de travailler ainsi à l'émancipation des nôtres dans le domaine du commerce. Le Dr J.-F.-A. Gatiien, invité à

### Vote de grève

Les ouvriers de la Grover Mills and Knit-to-Fit, membres de la United Garment Workers of America, local 316, ont voté, la semaine dernière, en faveur de la grève, si la compagnie continue de refuser de négocier avec le local qui a été reconnu par la Commission des relations ouvrières, le 29 août dernier.

Après avoir promis officiellement de négocier avec l'Union qui seait reconnue par la Commission des relations ouvrières et après avoir accepté une entrevue avec les représentants de l'Union, la compagnie a subitement refusé d'entrer en négociations, en contestant la certification du local 316.

L'Union et la compagnie comparaitront devant la Commission des relations ouvrières le 1er octobre et si à cette date la compagnie maintient son refus de négocier, il semble bien qu'une grève éclatera.

L'Union préconise, dans le contrat qu'elle veut négocier: la semaine de 40 heures; une augmentation générale de salaires de 15 cents de l'heure; 6 congés payés; vacances payées et la sécurité d'union.

porter la parole, remercia les organisateurs de lui avoir fourni l'occasion de revenir sous les murs de son Alma Mater et s'est dit très honoré de remplacer le ministre du Commerce. Il félicita les diplômés et encouragea les jeunes à poursuivre leurs études puisque l'avenir de notre nationalité est entre leurs mains.

Le R. P. Arthur Dubois, S.J., tira les conclusions de la soirée, en exprimant sa joie de voir les efforts de l'Association récompensés. Il formula également le voeu que les patrons comprennent le travail accompli pour eux par l'A.P.C.V. en intensifiant la propagande des cours de vente.

Voici la liste des 28 élèves diplômés: MM. Charles-Eduard Lebrun, Jean-Paul Saucier, Paul-Emile Bélanger, Bertrand Beaulac, Lucien Saint-Pierre, Jean-François Nadeau, P.-Adrien Gagnon, Oscar Mathieu, Pierre Charland, Paul Bélieux, J.-Georges Gendron, André Charland, Philippe Lavigne, Albert Bouffé, Armand Provencher, Jean-Marie Marsan, Jacques-A. Lussier, Raoul Charland, J.-Albert Belle-mare, André Girard, Lionel Léonard, J.-Roméo Tremblay, Aldeï Boisvert, Fernand Ménard, Maurice Savaria, Roland Boucher et J.-Napoléon Guimond.

### MAISONS D'ENSEIGNEMENT

SECRETARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC  
**ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL**  
3450, rue Saint-Urbain  
**COURS DU SOIR**  
Inscriptions reçues à compter du 22 septembre, de 2 heures à 7 heures.—Dessin d'art—Modélage statuaire—Dessin architectural—Ateliers dans les districts centre, nord, est et ouest.  
ENSEIGNEMENT GRATUIT - FRAIS D'INSCRIPTION \$1  
Concours d'admission le mercredi 1er octobre.  
HONORABLE OMER CÔTÉ, Ministre. JEAN BRUCHESI, Secrétaire. JEAN BRUCHESI, Sous-ministre.

HON. OMER COTE, Ministre. PROVINCE DE QUÉBEC, Secrétaire. M. JEAN BRUCHESI, Sous-ministre.  
**Les Ecoles de Solfège et Musique**  
Ouverture des cours: 1er OCTOBRE 1947  
**Enseignement Gratuit: 25 Cours**  
Frais d'inscription: Solfège et théorie, \$1.00  
Cours d'harmonie, \$5.00  
**COURS DU SOIR AUX ENDROITS SUIVANTS, 7 h. 30 P.M.**  
**SOLFÈGE ET THÉORIE MUSICALE (Montréal et environs)**  
MERCREDI, 1er oct.: Ecole St-Pierre Clavier ..... Prof. Jules Dubois  
2110 est, boul. St-Joseph, coin Delortier  
JEUDI, 2 oct.: Ecole Ste-Cunégonde ..... Prof. Jules Dubois  
Salle de la quitta de lait, rue St-Jacques ouest, (entre Vinet et Atwater)  
LUNDI, 6 oct.: Ecole Notre-Dame-de-Grâce ..... Prof. Jules Dubois  
5455, av. N.-D.-de-Grâce (coin Girouard)  
Lachenaie, 1ère et 2e année ..... Prof. Benoît Verdickt  
Académie Piché, Lachenaie  
Ste-Anne-de-Bellevue ..... Prof. J.-J. Goulet  
MARDI, 7 oct.: Ecole Chomedey de Maisonneuve ..... Prof. Jules Dubois  
1820, boul. Morqan (près Ontario)  
Ecole Olier, 1ère et 2e année ..... Prof. J.-J. Goulet  
310 est, rue Roy (près St-Denis)  
Ecole Philippe Aubert de Gaspé, 1ère et 2e année, Prof. A. Renard  
7230, rue de Gaspé  
**COURS AVANCE: Solfège, théorie et dictée musicales**  
SAMEDI, 4 oct.: Salle de chant Immaculée Conception, 1855, Rachel est.  
2e année, 2 h. 30 p.m. .... Prof. Geo.-E. Tanquay  
LUNDI, 6 oct.: Cours d'harmonie, de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m. (préparatoire en Conservatoire)  
Salle Olier, 310 est, rue Roy ..... Prof. Geo.-E. Tanquay, (tél. CH. 5798)  
LUNDI, 6 oct.: Cours de chant (solfège, pause de la voix, répertoire), de 7 h. à 9 h. p.m. Inscription \$1.00. Ecole Charrier, rue Charrier, angle St-Hubert ..... Prof. Edouard Woolley, L.L.D., LA. 3934  
Pour renseignements, s'adresser à: Directeur Guillaume DUPUIS, LA. 4419

## LE CIVISME

comprend beaucoup de petites choses!

**Calfeutez votre maison pour épargner du combustible**

Le gaspillage, sous toutes ses formes, est toujours une mauvaise habitude... et cela comprend le gaspillage de combustible qui existe dans une maison qui n'est pas bien calfeutée. L'hiver approche et le moment est venu de s'y préparer. Calfeutez les portes et les fenêtres... calfeutez la maison—partout où l'air froid pourrait entrer et la chaleur s'échapper. Si tout le monde pratique ce genre d'économie, il y aura du combustible pour tous les foyers canadiens. L'économie bien conçue et la prévention du gaspillage sont des points essentiels du civisme.

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices de

## LA BRASSERIE BRADING

LIMITÉE

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puissiez vivre.

Feuilleton du "Devoir"

## LE DROIT CHEMIN

par M<sup>lle</sup> ANTOINETTE DE MIOLLIS

16. (Suite)

VI

**LE DOUX APPRENTISSAGE**

Tous deux penchés sur le berceau de la gentille Yveline, M. et Mme du Fresnes se regardent en souriant...

Voilà huit jours déjà que Monique n'est plus, huit jours que pénétrée de sa nouvelle responsabilité, Béatrice veille sur l'enfant qui lui a été confiée.

La mignonne était bien à eux en effet, et à eux seuls, Mme du Fresnes, s'étant déclarée trop âgée pour s'en occuper et la comtesse de Raynal venant de tomber gravement malade.

Le premier soin de Béatrice en adoptant la fillette avait été de renvoyer la nurse anglaise et

de la remplacer par une jeune paysanne qu'elle savait très dévouée.

Cette brave fille du nom de Victorine avait été soignée autrefois par la jeune femme et lui en était toujours restée reconnaissante, aussi accepta-t-elle de grand cœur la place que lui offrait sa bienfaitrice, heureuse de pouvoir lui témoigner son attachement.

La petite Yveline était, d'ailleurs, un enfant sage et facile. On avait cependant pu jurer dès ses premiers pas, qu'assez grande et forte pour son âge, elle serait solide sur ses jambes et bien décidée à s'en servir.

Consciente d'être la reine de la maison, elle se faisait un droit d'introduire où bon lui semblait sa menuiserie et

de promener un peu partout les cinq doigts de ses menottes roses; aussi se voyait-on obligé d'imposer un certain frein à ses instincts d'indépendance et de limiter les dimensions de son royaume à celles d'un parc de quelques mètres carrés, ce qui donnait lieu chez elle à de fréquentes scènes de désespoir.

Il faut avouer que si la petite fille montrait de grandes dispositions pour le vagabondage, elle accusait, par contre, en ce qui regardait l'éloquence, une infériorité si notoire que l'on était à se demander si elle parlerait jamais.

Ne savoir dire à dix-huit mois ni "papa" ni "maman" pourrait à première vue sembler inconcevable si l'on oublait que l'excellent Anglais, qui s'était trouvé jusqu'ici son unique professeur, ne pouvait qu'à grand-peine prononcer ces mots dans notre langue; aussi la brave Victorine, consternée de cette ignorance, n'eut-elle rien de plus pressé que d'apprendre à l'enfant les deux tendres appellations qu'elle considérait être les bases essentielles des conversations enfantines.

— Si telle est votre opinion, le m'y soumettez volontiers, dit Béatrice le visage rayonnant de joie. Il m'était cruel de penser que jamais ce mot si doux ne sortirait pour moi de la bouche d'un enfant, et c'est à ma chère

Monique que je devrai ce bonheur.

— Les larmes aux yeux, la jeune femme se pencha sur le gracieux bébé qui continuait à balbutier inlassablement le nom qui lui était cher, et elle eut tout à coup la sensation intense de tenir dans ses bras un être de son sang. Alors, un immense bonheur envahit son coeur et ses lèvres murmuraient: "Ma petite... ma toute petite!"

Grand fut le joie de la marquise de Froidefont, lorsqu'en venant voir sa niece, elle s'aperçut du lien nouveau qui s'était établi entre le jeune ménage du Fresnes et la petite orpheline.

— Nous voici réellement "mère et mère", dit Béatrice, le visage rayonnant, Yveline en a décidé ainsi, et Francis et moi, nous nous sommes inclinés sans peine.

— Nul titre ne pouvait mieux consacrer l'affection que tu portes à ta filleule, dit avec émotion l'excellente femme, et tu le mérites pleinement.

— Oh! ma chère tante Minnie! c'est si bon de s'entendre appeler "maman" Je ne croyais pas goûter ce bonheur. Pourquoi faut-il que la mort de ma chère Monique et l'impossible introuabilité de mon père adoptif

viennent mettre une ombre à ma joie? Il nous serait si doux, à Francis et à moi, d'installer notre foyer à l'abri du vieux cloître que nous croyions être notre pour toujours!

— Hélas! ma chère petite, ton oncle est plus que jamais éloigné de revenir sur ce qu'il a dit! Votre adoption de la petite Yveline l'a mis au comble de la fureur en lui ôtant tout espoir de voir votre non abbé Torade à nu lui dire pour l'en dissuader, il a décidé que, lui vivant, ni Francis ni ta filleule ne mettraient les pieds sous son toit!

— Rien ne dit qu'il ne changera pas d'avis, dit Béatrice. L'enfant est si attachante qu'il se laissera peut-être un jour attendre et la traitera comme notre propre fille!

— Tu as raison, ma chérie, attendons! La patience est une grande force!

— L'oncle Daniel a toujours été si bon pour moi que je ne puis croire en effet que tout soit fini entre nous, dit Béatrice. J'irai le voir demain, il ne refusera pas de me recevoir!

VII

**LA VIE IMPOSSIBLE**

— Je vous annonce une visite

qui ne manquera pas de vous être agréable, mon ami, dit le jour suivant la marquise de Froidefont à son mari qui lisait le journal.

— Laquelle? demanda celui-ci, soudain soupçonneux.

— Celle de Béatrice! La chère enfant souffre de ne plus voir son oncle et m'a promis de venir aujourd'hui à l'Abbaye.

— Qu'elle vienne autant qu'elle le veut, la la recevoir! tous les jours avec plaisir, à condition, toutefois, qu'elle n'amène ni son mari ni cette petite Yveline de Raynal qui n'est pour moi qu'une étrangère.

— Béatrice est trop respectueuse de vos desirs pour vouloir les enfreindre, dit la marquise, et je suis certaine qu'elle viendra seule, mais je ne sais si vous vous rendez compte du chagrin que vous causez à cette pauvre enfant en couvrant de votre refus le compagnon et la filleule qui lui sont chers!

— Ne m'en causez-elle pas un plus grand encore en refusant de rompre son mariage?

— Cette existence, je vous l'ai déjà dit, dépasse vos droits et j'ai mais elle ne s'y soumettra.

— Je compte, au contraire, sur ma fermeté pour vaincre sa résistance.

— Elle n'abandonnera pas sa mari qu'elle aime! Pourquoi ne pas considérer comme héritière sa fille adoptive?

— Cette enfant n'est pas de mon sang et je ne lui reconnais aucun droit sur l'Abbaye.

— Hélas! mon ami, je vois que par votre inconcevable obstination vous allez éloigner Béatrice de notre foyer et que nous serons, vous et moi, condamnés à vieillir dans la solitude!

— Allons donc! reprit le gentilhomme avec un haussement d'épaules, c'est notre niece qui cédera, vous dis-je... ou j'y perdrai mon nom!

La marquise ne répondit pas, car Firmin venait de faire son entrée dans la pièce et annonçait, la figure tout illuminée de joie, l'arrivée de Mme du Fresnes.

Désireuse d'être agréée à son oncle, Béatrice était venue en tenue de cheval, et le gentilhomme ne put s'empêcher de remarquer à quel point elle avait encore embelli. Il eut en la voyant un sourire de contentement et l'embrassa sur le front.

— Eh bien... m'apportez-tu une bonne nouvelle?... Consentez enfin à revenir dans notre vieille Abbaye?

— Elle n'abandonnera pas sa

# Les recherches scientifiques et la vie rurale

### Cours de M. Albert Rioux, de la Commission d'électrification rurale, aux Semaines sociales de Rimouski

La science accroît sans cesse la richesse et la puissance de l'homme. C'est pourquoi tous les pays du monde consacrent des sommes importantes au développement de l'enseignement et de la recherche scientifique. Aucun pays ne peut prospérer si son commerce, son industrie et son agriculture ne se renouvellent sans cesse par la recherche.

Un pays qui voudrait la science se verrait bientôt devancé par ceux qui ont les institutions de recherche les mieux outillées.

Aucune découverte scientifique ne peut laisser les cultivateurs indifférents. Toutes les sciences ont contribué à révolutionner l'agriculture depuis un siècle. Grâce aux chercheurs, la chimie, la biologie, la physique, l'électricité nous promettent de nouvelles inventions qui rendront la profession agricole plus payante, moins laborieuse et plus intéressante pour les jeunes.

A sa fondation, l'U.C.C. réclamait des crédits et un crédit agricole. Aujourd'hui elle demande la collaboration de l'Etat pour faire des enquêtes sur le coût de revient des produits de la ferme et des recherches scientifiques pour accroître et améliorer la production. Et l'U.C.C. offre de payer en partie le coût de ces enquêtes et de ces recherches.

C'est surtout la science qui a permis à l'agriculture d'accroître considérablement sa production, de diminuer ses coûts de revient, d'offrir des produits plus variés et de meilleure qualité.

Pourquoi les cultivateurs québécois ne se contenteraient-ils pas de tirer parti des recherches faites dans les autres pays? Nos voisins des Etats-Unis, par exemple, dépensent des centaines de millions chaque année pour la recherche. Nous devons nous tenir au courant des travaux qui se font ailleurs, mais nous devons faire nos propres recherches en fonction de notre sol, de notre climat, de nos cultures, de nos conditions économiques, et de nos marchés.

Il faudrait d'abord entreprendre des recherches économiques pour déterminer quelles productions principales et secondaires, faut-il adopter dans telle région, sur telle ferme.

Dans la plupart des pays d'Europe, les associations de cultivateurs, avec l'aide de l'Etat, tiennent la comptabilité analytique d'un grand nombre de fermes de toutes catégories pour établir le coût de revient de différents produits agricoles. L'Etat, pour établir sa politique, et les cultivateurs, pour faire valoir leurs revendications, ont en main des chiffres précis qui font autorité.

Des enquêtes révèlent que les frais de distribution de certains produits agricoles représentent près des deux tiers du prix payé par le consommateur. Evidemment, il faut rechercher comment raccourcir les trajets d'un trop coûteux entre la production et la consommation.

#### Des recherches s'imposent

D'autres recherches s'imposent pour trouver les meilleures méthodes de préparation, d'emballage, de transformation, d'entreposage, de transport, et de vente des produits; pour organiser nos marchés régionaux, nos grands marchés; pour ajuster la production aux besoins de la consommation; pour connaître les goûts et les exigences des consommateurs.

Ces recherches ne devraient pas oublier le point de vue social. Comment améliorer les écoles, le logement, les routes, les services d'électricité, de téléphone, de voirie, d'aqueduc et d'égoûts, de santé et d'hygiène?

Les régions où les cultivateurs sont les plus prospères sont celles qui bénéficient de tout le progrès matériel et technique lié à la civilisation industrielle.

L'agriculture et l'industrie modernes font appel à toutes les sciences et utilisent toutes les découvertes mécaniques, chimiques, biologiques. Mais l'application de ces sciences aux productions animales et végétales doit tenir compte du sol, du climat, de la civilisation et des conditions économiques de chaque pays et de chaque région du même pays.

M. Rioux énumère ensuite toutes les recherches qui s'imposent sur les sols, les plantes, la production animale, la mécanique agricole, l'électrification des fermes, l'utilisation industrielle des produits agricoles.

#### L'artisanat et la petite industrie

Pour rénover la vie rurale, le conférencier préconise l'artisanat et la petite industrie. Un grand nombre de petits ateliers pourvus de force motrice, grâce à la divisibilité du courant électrique, peuvent rivaliser avec la grande industrie sans perdre leur caractère rural et familial. A une condition essentielle: c'est que la petite industrie offre des produits originaux de qualité supérieure.

Les grandes industries peuvent se payer le luxe d'organiser de grands laboratoires pour étudier leurs problèmes.

Quatre-vingt-cinq pour cent des industries sont si modestes qu'elles ne peuvent s'installer des laboratoires. C'est au gouvernement qu'il appartient de faire bénéficier les petites et moyennes industries des dernières données de la science, d'une documentation technique et statistique établie selon des méthodes scientifiques et constamment tenues à jour.

Des centralisateurs prétendent que la recherche est du domai-

ne fédéral, tandis que la vulgarisation et l'enseignement appartiennent aux provinces. Or, la recherche et l'enseignement supérieur sont si intimement liés qu'on ne peut les séparer. Renoncer à la recherche c'est nous priver d'un entraînement scientifique indispensable si nous voulons compter pour quelque chose.

D'ailleurs, le gouvernement fédéral ne nous gêne pas plus au chapitre des recherches que dans les autres domaines.

En 1945-46, le Conseil canadien des recherches, qui compte trois membres canadiens-français sur quinze, accordait aux universités canadiennes-françaises une bourse sur 57 en 1944-45 et 5 bourses sur 68 en 1945-46. Le ministre fédéral de l'Agriculture dirige trois organismes de recherches: le Service scientifique, le Service des fermes expérimentales et la Division de l'économie au Service des marchés. Or, le ministre de l'Agriculture conduit plus de 30 p.c. de ses recherches dans les autres provinces.

La plupart des provinces ont créé un organisme distinct pour entreprendre et coordonner les recherches. La province de Québec, qui a d'autres raisons de le vouloir, a déjà constitué ses cadres. En 1937, notre ministre de l'Industrie et du Commerce fondait l'Office des recherches scientifiques, composé d'hommes qualifiés choisis dans chaque domaine scientifique et dans les principaux services gouvernementaux.

Le ministre de l'Agriculture créait la même année un Conseil de recherches agricoles affilié à l'Office des recherches scientifiques.

Ces deux organismes, lancés avec un budget d'une trentaine de mille dollars pendant les deux premières années, furent inopérants durant la guerre. L'Office des recherches du ministre de l'Industrie et du Commerce devrait reprendre et amplifier ses activités. Le Conseil des recherches agricoles vient d'être réformé.

Ces deux organismes n'ont pas besoin d'outiller des laboratoires et de mobiliser des équipes de chercheurs. Ils n'ont qu'à inventorier les problèmes qui leur sont soumis, les classer et en confier l'étude aux institutions dont la mission est de faire de la recherche.

D'abord, les universités dont les différentes facultés d'agriculture, de sciences, de génie, de pêcheries, des sciences sociales devraient être outillées pour étudier les problèmes qui relèvent de leurs spécialités.

Les écoles et le ministère de l'Agriculture possèdent plusieurs fermes pour conduire les travaux d'essai.

#### Les coopératives en congrès

Lors du congrès général des coopératives de langue française du Canada, qui se tiendra au Jardin botanique de Montréal les 10 et 11 octobre prochains, les membres de six catégories différentes de coopératives tiendront des réunions spéciales. On sait que ces réunions auront pour objet l'étude des problèmes tels qu'ils se posent dans les organisations coopératives.

Les catégories de coopératives qui enverront des délégués au congrès sont les Caisses populaires, les coopératives agricoles, les coopératives de consommation, les mutuelles-vie, les coopératives d'habitation et les coopératives étudiantes.

Comme en plus de grouper les coopératives du Québec, le congrès de cette année doit réunir également les coopératives de langue française des autres provinces du pays, on s'attend à une assistance très considérable.

#### Les boursiers Rhodes pour 1947

Les boursiers Rhodes canadiens sont choisis près d'un an avant leur départ pour l'Université d'Oxford. Les dix boursiers pour 1947, nommés l'an dernier, sont en route pour Oxford, où les cours commencent le 12 octobre. Ils se sont embarqués à Montréal samedi, le 27 septembre, à bord de l'Empress of Canada. Trois des boursiers seront accompagnés de leurs épouses.

Deux boursiers Rhodes sont attribués chaque année à des étudiants de la province de Québec. L'un de ces boursiers est un jeune Canadien français de talent, M. Guy Côté, fils de feu le sénateur Côté, d'Ottawa. Après avoir obtenu le B.A. avec très grande distinction à l'Université d'Ottawa et remporté la médaille du Gouverneur-général, il étudia la chimie à la Faculté des Sciences de l'Université Laval. Il poursuivra ses études à Oxford. L'autre boursier pour la province, M. James A. Paterson, de Montréal, est diplômé en économie et en politique de l'Université McGill. Il étudiera les mêmes sujets au collège Balliol.

Huit des dix boursiers de cette année ont servi dans les forces armées du Canada pendant la guerre. L'un d'eux, M. J.-A. Lambert, de l'Alberta, participa à l'assaut de Dieppe et fut prisonnier pendant trois ans; un autre, M. Erskine R. E. Carter, du Nouveau-Brunswick, faisait partie des troupes aéro-portées d'Arnhem. Ces boursiers se sont tous inscrits à l'une ou l'autre des facultés de la grande université anglaise et y poursuivront leurs études pendant 2 ou 3 ans.

# ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE chez DUPUIS

## Coffres-forts "Trezur Guard" et machines à écrire en vente à la papeterie

### Le coffre-fort mural "Trezur-Gard"

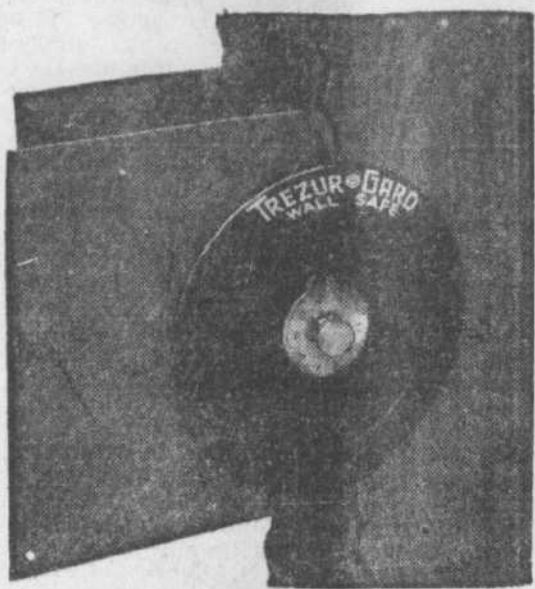
servira à protéger votre argent et vos documents précieux, vos bijoux contre

- les voleurs
- le feu

Modèle illustré

62.50

Paiements faciles si désiré suivant les dispositions de la loi provinciale.



L'installation est simple et facile. Dans une maison privée comme dans un bureau d'affaires, un tel coffre-fort fixé au mur pourra facilement être dissimulé à la vue; soit dans la boiserie, dans une armoire, sur le mur ou sur le plancher. Ce sera la solution pour protéger l'argent, les bijoux, les obligations, le testament et autres biens précieux. L'intérieur mesure environ: 5 1/2" x 9 1/2" x 12 1/2". (Un espace semblable dans la voûte d'une banque coûterait environ 25.00 par année). Venez le voir et vous faire expliquer ses avantages au rayon de la papeterie.

### Machines à écrire portatives marque "Royal"

MODELE "ROYAL DE LUXE"

Ce modèle est recommandé à toute personne qui accomplit un travail à la machine ou foyer ou en voyage. Le bruit amorti la rend presque silencieuse. Lignes modernes. Au complet avec coffret gainé de cuirite. 89.50



### Autre modèle non illustré

Machine à écrire "ROYAL" portative. Modèle "ROYAL CITADELLE". Machine avec coffret genre mal-79.50

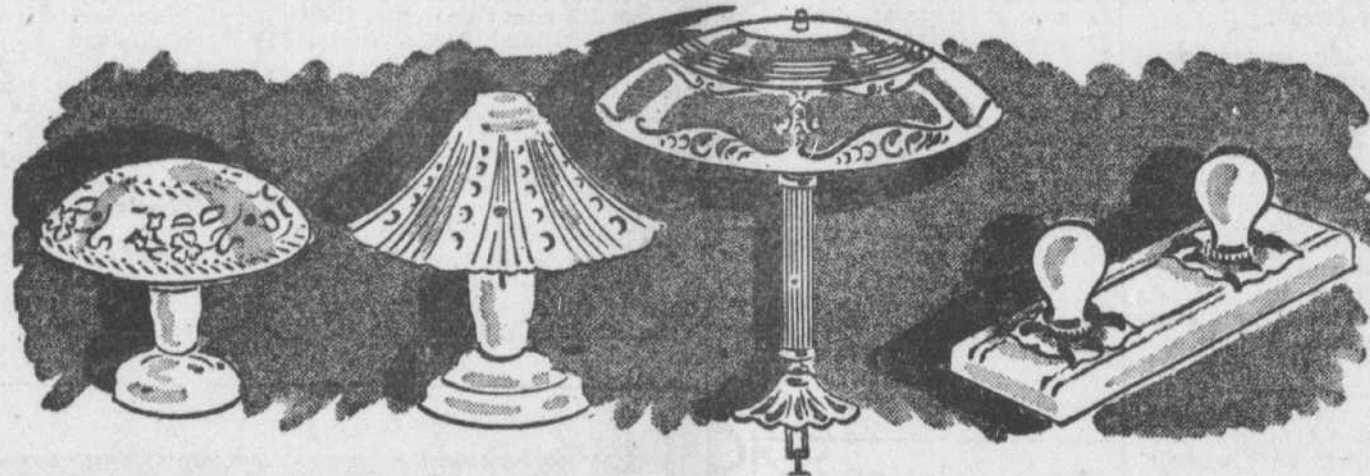


### Banques "Budget"

Ce coffret tout métal est divisé en six coffrets minuscules amovibles. Surface à fente pour y glisser la monnaie et les billets. Fabrication solide avec coins renforcés et serrure à 1.69 cief. Chacune

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

## Plafonniers et lustres à installer dans un salon, une chambre ou un boudoir



### PLAFONNIERS A DEUX LUMIERES

Pour accorder une bonne lumière dans une chambre à coucher. En métal d'un beau finiivoire. Chacun prêt à installer. 1.19 (Sans ampoule)

### POUR CHAMBRE A COUCHER

Lustre de métal finiivoire; diamètre: 10"; collet émaillé. Modèle prêt à être installé. (100 seulement). (Sans ampoule). 2.09 SPECIAL

### LUSTRES-PLAFONNIERS A SUSPENSION

Nouveau, élégant modèle en métal ou finiivoire; intérieur à trois douilles. Joli globe de 16" décoré de teintes vives sur fond ombre. (Le nombre est restreint). Prix ord. 10.50. 7.95 SPECIAL (sans ampoule).

### MODELES FANTAISIE DE COULEUR

Pour chambre à coucher. Nous avons différents finis: soit ambre, rose, bleu puis dans ce lustre de chambre à coucher. Collet finiivoire, suspension à trois petites chaînes. Globe diamètre: 12" (100 seulement) (sans ampoule). Prix ord 3.45. 2.69 SPECIAL

DUPUIS — troisième St-Catherine

## VENTE ANNUELLE DES FAMEUSES AMPOULES "SOLEX"

Obtenez de n'importe quel vendeur ou vendueuse chez DUPUIS les ampoules SOLEX dont vous devez faire provision pour la saison automne-hiver. Nos livraisons sont aussi autorisées à prendre des commandes de ces ampoules SOLEX.

15-25-40-60 watts	.....	chacune	.15
100 watts	.....	chacune	.20
150 watts	.....	chacune	.25
AMPOULES FLUORESCENTES			
15 watts — longueur: 18"	.....	chacune	.80
20 watts — longueur: 34"	.....	chacune	1.00
40 watts — longueur: 48"	.....	chacune	1.30

DUPUIS — troisième (St-Catherine)

## TROIS SUPERBES RADIOS

# Electrohome

Chacun d'une belle apparence, d'un fini remarquable et d'un rendement supérieur.

### ELECTROHOME M-154

Petit radio de table en bois plaqué noyer ou acajou tonalité supérieure. Son élégant réside dans un fini d'ébénisterie remarquable.

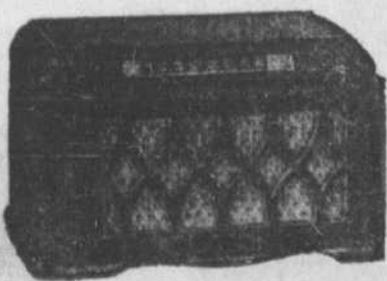
125.00

### RADIO ELECTROHOME M-154

Ondes longues, ondes courtes; haut-parleur Electro-dynamique de 6 pouces, cadran bien éclairé, courant alternatif avec transformateur de pouvoir. Ce modèle avec prise de contact pour raccorder un tourne-disques (PICK-UP).

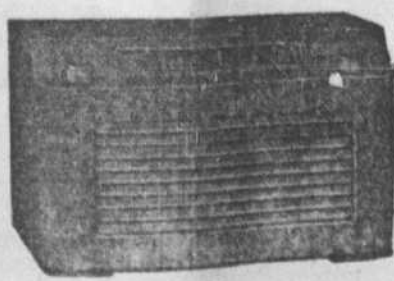
Paiements faciles si désiré suivant les dispositions de la loi provinciale.

## Deux autres modèles électrohome



M-103

Modèle de table tel qu'illustré; cabinet en bois fini plaqué noyer ou acajou. Tonalité supérieure; 3 lampes, ondes longues 45.00 courant alternatif ou direct.



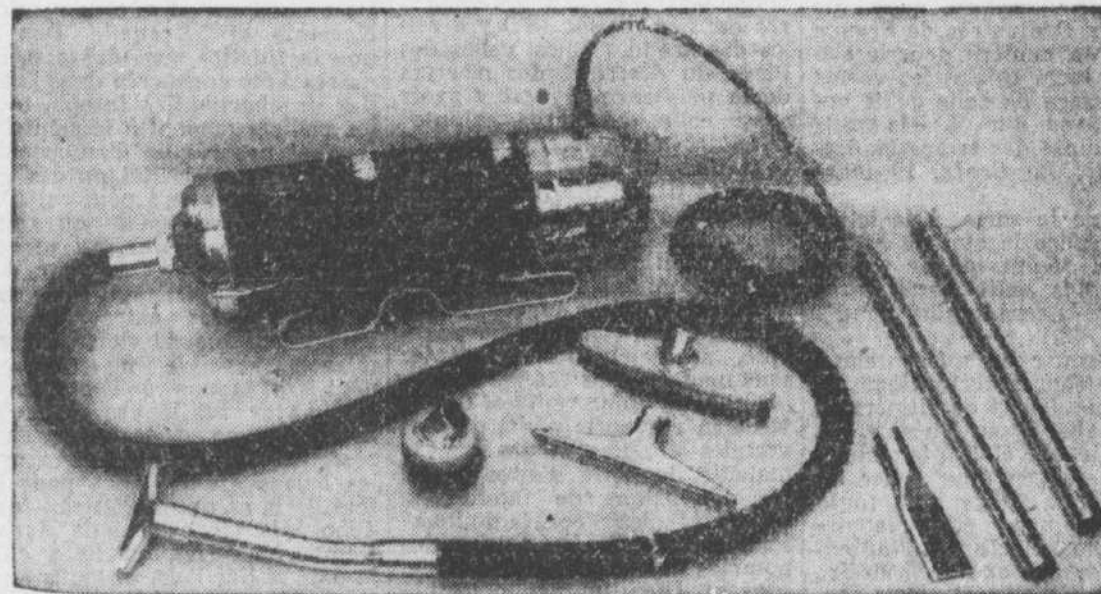
M-104

Cabinet en bois fini plaqué noyer ou acajou blanc. Modèle illustré. Ondes longues, courant alternatif ou direct 5 lampes 45.00 pes.

DUPUIS — mezzanine (De Montigny)

# Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, r.-p. et gér. gën.



## ASPIRATEURS ELECTRIQUES "EASY"

Au complet avec outils 59.50 d'époussetage.

Paiements faciles si désiré suivant les dispositions de la loi provinciale.

Madame, facilitez la tâche du nettoyage quotidien... Depuis longtemps vous songez à obtenir cet appareil électrique ménager devenant une aide précieuse dans tout foyer. Nous vous recommandons ce modèle EASY dont les avantages sont multiples en plus d'être marqué à un bas prix. Le balayage des tapis... le nettoyage des meubles se font rapidement grâce à ces outils spéciaux. Venez vous faire expliquer son fonctionnement au rayon même.

DUPUIS — troisième (De Montigny)

## Fournaies à l'huile "Roy Thermo"

Pour chauffer un logis...

Trouvera place aussi bien dans la salle à manger que dans le salon de famille, le bureau de monsieur.

POT de 8" 87.50

Paiements faciles si désiré suivant les dispositions de la loi provinciale.

Le moyen économique de tempérer l'atmosphère d'un logis, c'est de vous servir de ce système moderne à l'huile. Sécurité absolue...

DIMENSIONS: largeur 24", profondeur 16", hauteur 34 3/4", brûleur 8".

### AUTRES FOURNAISES A L'HUILE "ROY THERMO"

Pot de 10" 102.50

DUPUIS — sous-sol (De Montigny)

